



République Algérienne Démocratique Et Populaire

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Et DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français



Mémoire présenté en vue de l'obtention d'un diplôme de Master

Option : Littérature

Spécialité : Littérature et cultures francophones

Intitulé :

**L'émancipation de la femme noire africaine par
et grâce à l'écriture dans le roman *Une si longue
lettre* de Mariama BA**

Sous la direction de :

BOUKHELOU Fatima-Malika

Présenté par :

Taleb Tinhinane

Silkhider Soraya

Membres du jury :

Mr. Mahmoudi, Hakim.....Président

Mme. Meksem, Malika.....Examinatrice

Mme. Boukhelou, Fatima-Malika.....Directrice

Promotion : 2014/2015



*« Il est beau d'écrire parce que
cela réunit les deux joies : parler
seul et parler à une foule. »*

Cesare Pavese, Le métier de vivre.

DEDICACES



Je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents, aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour vous. Que Dieu vous garde.

A mes aimables frères et sœurs, pour leur soutien, affection et compréhension, ainsi qu'à ma belle-sœur Sabira et mon beau-frère.

A mes adorables petits neveux et nièces : Dihya, Katia, Ghiles, Syphax et Ishakovic.

A ma meilleure amie et binôme, Sosso, ainsi qu'à mon aimable amie Dahbia, qui m'a tendu la main, je lui dis « merci ».



*Tin
hin
ane*

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail :

A mes parents, aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler. Que Dieu leur procure bonne santé et longue vie.

A mon cher frère Adel et sa fiancée Akila qui m'ont beaucoup soutenue.

A mon grand-père Tayeb et ma défunte grand-mère Yamina qui serait fière de moi.

A ma tante Dahbia qui a cru en moi ainsi qu'à mes cousines adorées Cindy et Dania

A mes aimables amies, Tina ma binôme avec qui j'ai partagé cette aventure riche en instruction, ainsi que Nini, Karima et Samira, je leur dis : « merci pour votre présence et encouragements ».

Soraya

REMERCIEMENTS

*Nos remerciements s'adressent à l'Éternel Dieu, le Tout
Puissant.*

*Nous exprimons notre profonde gratitude à toute personne
ayant contribué à la réalisation de ce travail.*

*Nous aimerions témoigner notre gratitude particulièrement à
Madame Malika-Fatima Boukfelou, qui a bien accepté de
diriger ce mémoire, nous lui savons gré et nous lui
disons « Merci ».*

*Nos remerciements s'adressent également au président de jury
Monsieur Mahmoudi Hakim et à l'examinatrice Madame
Meqsem Malika.*

Sommaire

Introduction	01
Chapitre I : Présentation de la littérature féminine noire africaine et de la condition féminine	06
Chapitre II : La nécessité de l'émancipation	29
Chapitre III : A la quête de l'individu (alité)	50
Conclusion :	66

Bibliographie

Table des matières

Résumé :

La femme a connu, tout au long des siècles et ce notamment en Afrique noire, soumission et résignation, elle a été évincée de toute vie extérieure, vivant sous le joug de l'homme qui l'a confinée à un rôle subalterne. Cette situation est aussi le fait de femmes, gardiennes des traditions qui se retrouvent complices de « *ces dieux à face humaine* » pour reprendre De BEAUVOIR, et qui se voient ainsi acquérir un pouvoir suprême ayant pour mission la perpétuation de telles coutumes freinant l'émancipation de la femme.

Des écrivaines femmes africaines, dont Mariama BA, dénoncent une telle situation où la polygamie encouragée par les traditions et la religion, réduit la femme à un simple rôle de reproductrice, d'objet sexuel et de « non individu ». *Une si longue lettre* constitue l'appel que lance BA pour rendre la parole aux femmes et dire que l'instruction et l'écriture sont des moyens incontestables qui garantissent l'ascension sociale de la femme et son émancipation.

INTRODUCTON

Nous ne pouvons parler de la littérature négro-africaine sans que la littérature féminine ne nous interpelle, en raison du rôle qu'elle a joué dans la littérature africaine. En effet, cette littérature nous a été enseignée durant les années précédentes mais centrée uniquement sur des auteurs masculins. De plus, ce thème n'a jamais été traité dans d'autres travaux de recherche effectués au sein de notre département, c'est pour cette raison que nous voulons faire découvrir la littérature féminine d'Afrique noire.

Tout d'abord, la littérature féminine négro-africaine prend son ampleur à partir des années 1970, étant donné qu'avant les indépendances les productions féminines n'étaient pas reconnues du fait que les hommes dominaient la scène et par conséquent étouffaient leurs consœurs, alors qu'elles étaient souvent au cœur du sujet de leurs ouvrages tels ceux de Ousmane SEMBENE¹, Léopold SEDAR SENGHOR² ou encore Aimé CESAIRE³.

De plus, après les indépendances, les femmes s'attendaient à être libérées de leur bâillonnement puisque les sociétés africaines ont subi une mutation, un changement radical du mode de vie suite à l'époque de la colonisation et l'influence de la civilisation occidentale. Par conséquent la polygamie, comme d'autres pratiques traditionnelles, sont soumises aux défis de la modernité, malgré tous les efforts pour les abolir, celles-ci persistent encore. Le droit à l'écriture féminine reste ainsi quelque peu tabou et la femme demeure silencieuse face aux problèmes coutumiers qui se posent à la société en général et à la condition féminine en particulier. Cette combinaison de facteurs poussera enfin les femmes à vouloir sortir de l'ombre et à briser ce silence sur la condition précaire dans laquelle elles ont été longtemps maintenues. Elles veulent exprimer elles-mêmes leurs plaintes et préoccupations, proposer leur propre regard, leur vraie perception des problèmes et contraintes auxquels elles sont indûment confrontées. Gueye MEDOUNE écrivaine sénégalaise remarque à propos des espoirs de la femme portés sur les indépendances :

*La femme, qui prend la plume en Afrique, va surtout dépeindre une condition féminine que les espoirs placés sur les indépendances n'avaient pas améliorée. Au lendemain de l'indépendance dont la quête qui avait suscité tant de prises de position... la femme s'est retrouvée citoyenne de seconde classe dans son propre pays*⁴

¹SEMBENE, Ousmane. *Les bouts de bois de Dieu*, Presse pocket, 1960.

²SENGHOR, Léopold Sédar. *Hosties noires*, Paris, Seuil, 1948.

³CESAIRE, Aimé. « *Cahier d'un retour au pays natal* », in : *Volonté*, N°20, Paris, 1939.

⁴MEDOUNE, Gueye, *Aminata Sow-Fall: Oralité et société dans l'œuvre romanesque*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.56.

La littérature féminine négro-africaine émerge donc et de grands noms s'imposent à l'exemple de Mariama BA⁵ qui fut l'une des premières romancières africaines à avoir osé lever le voile sur certaines réalités sociales propres au continent africain en général et de son pays en particulier, le Sénégal. Les écrivaines de cette génération traitent des thèmes liés aux causes de leur marginalisation telle que le problème de la polygamie qui est vénérée et considérée comme un héritage culturel, une coutume ancestrale fortement enracinée dans leurs sociétés en raison de plusieurs facteurs culturels, religieux, sociaux et économiques qui favorisent la pratique de cette institution. Dans ces sociétés machistes, les femmes doivent être éduquées loin de l'école qui est synonyme de mauvaise influence, il s'agit alors de mettre tout en œuvre pour les éduquer et les maintenir dans le giron despotique des traditions, lesquelles leur imposent sans ménagement soumission totale et obéissance aveugle en toutes circonstances et en tous lieux à l'égard de la société masculine.

Cependant, la perpétuation de ces traditions ne reste pas uniquement liée à ces facteurs et c'est l'une des questions à laquelle nous tenterons de répondre dans notre recherche.

En effet, comme nous venons de le dire, la polygamie est l'un des thèmes majeurs de la littérature féminine négro-africaine et Mariama BA avec beaucoup de sensibilité, a su en témoigner. Cette dernière a su se démarquer pour jouer un rôle précurseur dans cette littérature, ce qui lui a valu d'obtenir le prix Noma en 1981 à la veille de sa disparition des suites d'un cancer laissant derrière elle deux œuvres incontournables *Un chant écarlate*⁶ publié à titre posthume et *Une si longue lettre* publié en 1979 aux Nouvelles Editions Africaines, roman qui servira de corpus pour notre travail de recherche.

Une si longue lettre est un roman épistolaire qui met en scène le statut de la femme africaine, son rôle d'éternel mineur, prise en otage entre les traditions ancestrales que la religion légitime et perpétue. Cette « lettre » est une sorte d'appel qui s'inscrit dans un cadre postcolonial où la femme aspire à être libre en bouleversant les frontières qui lui sont imposées. C'est un cri de révolte contre le silence complice d'une communauté qui refuse tout affranchissement à la femme.

En outre, elle propose l'écriture comme arme salvatrice qui, selon elle, joue un rôle majeur dans l'affermissement de la condition des femmes. Et c'est avec son personnage principal Ramatoulaye, la narratrice, qu'elle va témoigner de l'importance de l'écriture, car pour elle, les femmes ont à dire et à écrire et désormais elles ne laisseront plus les hommes le faire à leur place puisqu'elles aussi ont droit d'imposer leurs propres pensées, d'exister et

⁵BA, Mariama. *Une si longue lettre*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1979.

⁶BA, Mariama. *Un chant écarlate*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1981.

surtout de participer à l'évolution de leur société en totale complémentarité avec l'homme en unissant leurs efforts pour le bien du développement positif et des valeurs modernes. Elle affirme dans son article *La fonction politique des littératures africaines écrites*, que :

*Dans toutes les cultures, la femme qui revendique ou proteste est dévalorisée. Si la parole qui s'envole marginalise la femme, comment juge-t-on celle qui ose fixer pour l'éternité sa pensée ? C'est dire la réticence des femmes à devenir écrivain. Leur représentation dans la littérature africaine est presque nulle. Et pourtant, elles ont à dire et à écrire*⁷

Avec l'écriture, commence à se forger un nouveau modèle de femme qui se révolte contre toutes les pratiques ancestrales qui l'avaient jusque-là assujettie.

Mariama BA signe donc son engagement à travers cette « si longue lettre », engagement à se battre pour faire valoir les droits de la femme convaincue de sa complémentarité avec l'homme tel que l'indique la théorie du genre (Gender), une approche utilisée par les mouvements féministes qui vise à témoigner de l'oppression créée par la hiérarchie des sexes. Cette approche sera mise en avant tout au long de notre recherche afin d'appuyer la conception de Mariama BA sur la nécessité de l'émancipation de la femme et le rôle de l'écriture dans l'amélioration de sa condition. Aussi, nous ferons appel à des théoriciennes issues de cultures différentes pour montrer que les problèmes de la femme existent partout dans le monde bien qu'ils soient différents. Et c'est à Assia DJEBAR et son ouvrage *Ces voix qui m'assiègent*⁸ et à Simone DE BEAUVOIR avec son essai *Le deuxième sexe*⁹. que nous ferons appel pour étayer nos dires. Ces auteures et théoriciennes ont mené un combat pour l'amélioration de la condition féminine avec pour objectif d'abolir les inégalités sociales dont les femmes sont les principales victimes.

A cet effet, notre thème porte sur l'émancipation de la femme noire africaine par et grâce à l'écriture dans *Une si longue lettre* de Mariama BA. Le choix du sujet est motivé par l'intérêt de découvrir d'autres sociétés africaines qui, en dépit de la diversité linguistique et culturelle, ressemblent beaucoup à la société algérienne. D'autre part, la question de la femme

⁷BA, Mariama. « *La fonction politique des littératures africaines écrites.* » In : *Ecriture française*, N° 3, Dakar, 1981.

⁸DJEBAR, Assia, *Ces voix qui m'assiègent*, Paris, Albin Michel, 1999.

⁹DE BEAUVOIR, Simone, *Le deuxième sexe*. Tome I, Tome II, Paris, Gallimard, 1949.

africaine, son statut, ses problèmes, l'amélioration de ses conditions de vie semblent intéressants à explorer. Ainsi, nous avons scindé notre travail en trois chapitres :

En premier lieu, le premier chapitre peut être considéré comme un état des lieux de la situation de la femme africaine, en faisant tout d'abord un survol sur l'émergence de la littérature féminine négro-africaine d'expression française, en mettant ensuite en relief le statut de la femme après les indépendances, les rôles auxquels on l'a assignée, à savoir celui de jeune fille, d'épouse et de mère. Enfin nous mettrons en exergue la complicité des femmes qui exercent le pouvoir gérontocratique en faveur de la perpétuation des archétypes.

En second lieu, le deuxième chapitre sera consacré d'abord aux problèmes liés à la polygamie et à l'importance de cette institution dans la société traditionnelle africaine et présenter la lutte acharnée de la femme contre cette pratique qui se présente comme la cause principale de son assujettissement. Ensuite, nous tenterons de démontrer les moyens empruntés par la femme pour transgresser les lois instaurées par l'homme au gré de ses goûts. Enfin, nous essayerons de découvrir comment les femmes perçoivent la vraie émancipation et comment elles sont parvenues à changer les regards portés autrefois sur elles.

En dernier lieu, dans cette ultime partie de notre recherche, nous entendons mesurer la façon dont les personnages se reconstruisent comme sujet postcolonial. Comment est-ce qu'ils parviennent à s'affranchir du joug masculin pour se positionner comme individu à part entière, intégrant la nouvelle société postcoloniale. A cet effet, nous tâcherons de démontrer l'influence de l'instruction qui vise à la reconnaissance de la femme en tant qu'individu visible et reconnu capable de se démarquer de la collectivité.

Afin d'y parvenir, nous proposons une problématique à même de nous aider dans l'analyse de notre corpus :

Mariama BA, à travers son roman a-t-elle réussi à refléter la vraie image de la condition des femmes ?

Comment ses personnages principaux féminins sont-ils parvenus à rompre avec le système patriarcal et s'affranchir des traditions et de la religion imposée par la société africaine ?

Quels moyens se donnera la femme pour s'émanciper et trouver sa voix et sa voie ?

Comme éventuelle réponse à notre problématique, la première hypothèse sera de démontrer si Mariama BA met en scène des personnages supposés refléter l'image de la femme noire africaine en dénonçant la place qu'on lui a accordée, à savoir des archétypes tels que celui de jeune fille, d'épouse, de mère ou encore de belle-mère.

Comme seconde hypothèse, nous présupposons que la femme ne comptera pas continuer à répondre aux exigences de sa société en se résignant à accepter le rôle dégradé d'éternel subalterne. Ce qui impliquera éventuellement le rejet définitif de tout pouvoir autoritaire et que peut-être, cette rupture annoncera le début d'une nouvelle identité féminine.

Comme dernière hypothèse, nous présumons que pour sortir de l'ombre, la femme devra potentiellement se soustraire du groupe pour advenir au monde en tant qu'individu, et pour y parvenir, la plume sera proposée comme un moyen de lutte contre cette coercition.

Ainsi, ces hypothèses seront confirmées ou infirmées suite aux recherches que nous allons effectuer.

CHAPITRE I

« On ne naît pas femme : on le devient »

*DE BEAUVOIR, Simone, Le
deuxième sexe.*

*« La femme, la subalterne qui doit écouter, exécuter
et obéir ne peut jamais prendre la parole. La
communauté lui impose le silence et l'invisibilité. Il
n'y a pas d'institutions familiales ou publiques qui
légitiment ses paroles. »*

*SPIVAK, Gayatri.Ch., Les
subalternes peuvent-elles
parler ?*

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA LITTERATURE FEMININE NEGRO-AFRICAINE ET DE LA CONDITION FEMININE

I-1. ECLOSION DE LA LITTERATURE FEMININE NOIRE AFRICAINE

La littérature africaine a été pendant longtemps, exclusivement réservée aux hommes, parce que ces derniers ont toujours eu le sentiment qu'ils avaient le droit et le pouvoir absolu d'écrire sur les femmes en évoquant leurs conditions et en les reléguant à un rôle secondaire. Dans son article intitulé "*L'émergence d'une écriture féministe au Sénégal et au Québec*" l'écrivain Sénégalais Mansour DRAME affirme que : « *Les hommes dominent la scène (de la littérature) sans qu'une femme ait pensé sa propre condition et donné à sa réflexion la forme d'une fiction romanesque ou poétique.* »¹⁰.

Un bref aperçu sur la naissance de la littérature africaine est important afin de comprendre pourquoi les femmes ont décidé d'écrire.

Les auteurs africains ont dû attendre longtemps afin de pouvoir écrire et être reconnus en tant qu'écrivains à part entière, ils ont dû se battre avant de pouvoir écrire car, longtemps l'Afrique n'a pas eu droit à la parole, et la littérature était une porte qui lui est pendant de longues années resté fermée. L'auteur africain va donc se démarquer et se débarrasser progressivement des stéréotypes que l'Europe lui a imposés; à savoir celui d'un continent exotique et paradisiaque. Une nouvelle image de l'Afrique va donc apparaître pour démontrer que l'Afrique possède également sa propre originalité, sa propre culture et ses propres richesses. C'est donc à partir de cette idée nouvelle que la littérature africaine verra le jour.

C'est en 1921 que le premier roman va arriver sur scène de la littérature africaine, avec l'auteur Guyanais René MARAN¹¹, qui publie *Batouala*, où il dénonce les abus de l'exploitation coloniale et c'est avec ce texte qu'est née la littérature négro-africaine d'expression française. Cette littérature sera principalement anticoloniale et politiquement engagée. Après le premier roman, s'instaure le mouvement de la Négritude, dont le Martiniquais Aimé CESAIRE¹², le Sénégalais Léopold SEDAR SENGHOR¹³ et le Guyanais Léon GONTRAN DAMAS¹⁴ sont les fondateurs. Ce mouvement permet une prise de conscience et d'affirmation par les Africains de leur identité. Leur premier mode d'expression

¹⁰DRAME, Mansour. « *L'émergence d'une écriture féministe au Sénégal et au Québec* », Ethiopiques, N° 74, 2005.

¹¹MARAN, René. *Batouala, véritable roman nègre*, Paris, Albin Michel, 1921.

¹²CESAIRE, Aimé. *Cahier d'un retour au pays natal*, in : Volonté, N°20, Paris, 1939.

¹³SENGHOR, Léopold Sédar. *Hosties noires*, Paris, Seuil, 1948.

¹⁴DAMAS, Léon-Gontran. *Black-Label*, Paris, Gallimard, 1956.

fut le journal avec notamment *LA REVUE DU MONDE NOIR* (1931-1932), *LEGITIME DEFENSE*(1932) et *L'ETUDIANT NOIR*(1935).

Jusque dans les années 1950, la littérature négro-africaine était le domaine réservé de la gente masculine qui revendique : « *Le statut de l'homme noir dans le monde* ». ¹⁵ Nous pouvons remarquer que jusqu'alors, peu de femmes africaines avaient osé ou même pensé prendre la plume.

Par ailleurs, certains écrivains ont pris l'initiative de parler de la condition de la femme. Cependant, ils ne peuvent la décrire tel que l'aurait fait la principale intéressée, la femme. Les hommes dominent seuls le champ de l'écriture. Selon Pierrette HERZBERGER-FOFANA, professeur et conseillère municipale en Allemagne :

Toutes les œuvres qui analysent l'image de la femme africaine dans la littérature se fondent sur les œuvres écrites par les hommes. Ces ouvrages reflètent certes la sensibilité de l'auteur et la sympathie qu'il éprouve pour la femme africaine, mais donnent une vision imparfaite de la psyché féminine. Le rôle de la femme n'est défini qu'en fonction de celui qu'elle joue dans la vie de l'homme et non pour elle-même ¹⁶

Ahmadou KOUROUMA ¹⁷, l'un des écrivains négro-africain ayant centré ses romans sur la femme, notamment dans *Les Soleils des indépendances* (1968), où il relate le pouvoir de la société patriarcale dans le monde traditionnel africain, montre qu'il y a une dualité entre le monde masculin et féminin. Son personnage Fama, prince déchu, est le modèle du personnage qui symbolise la société patriarcale mais aussi le non-respect de la femme et en particulier de Salimata son épouse. Face à cela, on remarque la soumission des femmes, car l'auteur souligne que dès l'arrivée de la seconde épouse de Fama, la première est obligée d'accepter de partager la petite chambre qu'elle habitait avec son mari : « *Voilà ta coépouse, considère-la comme ta petite sœur, les gens du village l'ont envoyés pour t'aider dans ton grand et magnifique travail accompli au service du mari Fama.* » ¹⁸

¹⁵MIDIOHOUAN, Guy Ossito. *L'idéologie dans la littérature négro africaine d'expression française*, Paris, L'Harmattan, 1986.

¹⁶HERZBERGER-FOFANA, Pierrette. *Littérature féminine francophone d'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2000.

¹⁷ KOUROUMA, Ahmadou. *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1968.

¹⁸*Ibid.*, p.151.

Dans le roman, la polygamie est une pratique qui peut être vue comme une forme de violence car il y a toujours des querelles entre la première et la seconde épouse à cause de la jalousie, mais les hommes trouvent une raison pour convaincre les femmes de la nécessité qu'ils doivent en épouser une autre. Cela suggère le manque de considération de la femme mais aussi montre la violence faite aux femmes dans la société patriarcale. Ahmadou KOUROUMA écrit que : « *Fama et ses deux femmes occupent la petite pièce avec un seul lit de bambou, un seul tara* »¹⁹.

Cela signifie que quand ce n'est pas le tour de Salimata, elle doit dormir par terre. Malgré cette atmosphère de violence, les épouses doivent à leur mari respect et obéissance.

En somme, dans cette œuvre, A.KOUROUMA critique la société patriarcale en Afrique en mettant l'accent sur l'oppression, la violence et la marginalisation de la femme. Néanmoins, ce dernier a décrit une société conservatrice qui ne manifeste aucun désir de changement. Il témoigne donc de la condition de la femme sans perspective de l'améliorer ; ses personnages féminins semblent passifs et ne pensent à aucun moyen d'améliorer leur situation. En effet, la position de la femme du Tiers-Monde est amoindrie, elle est exclue de toute décision concernant la vie du couple, elle subit une situation de totale marginalité et elle n'a aucun pouvoir pour se faire écouter. Sans voix, les femmes sont évincées de la sphère du discours. Leurs espoirs étaient portés sur l'arrivée des indépendances censée leur apporter un nouveau souffle qui va bouleverser leur destin et améliorer leur condition, cependant, les indépendances n'ont pas apporté la libération attendue. En effet, les femmes africaines ont continué à être victimes des chaînes sociales séculaires, ce qui les a obligées d'une part, à dénoncer leur statut de prisonnières victimes de sociétés largement patriarcales, et d'autre part, à mettre à jour des pratiques telles que les mutilations sexuelles²⁰ et la polygamie. Ces thèmes sont souvent les points centraux de plusieurs romans et en particulier de celui de Mariama BA *Une si longue lettre*²¹, publié en 1979 aux Nouvelles Editions Africaines, qui centre son roman sur les problèmes qu'engendrent la polygamie. Elle souligne aussi le problème gérontocratique qui pèse sur sa société.

L'heure est donc venue pour les femmes de prendre la parole, d'écrire leur histoire et de recouvrer leur identité féminine. Selon Virginia WOOLF, la femme se doit d'« *écrire sa propre souffrance, de plaider sa propre cause.* »²²

¹⁹ *Ibid.*, p.151.

²⁰ La mutilation sexuelle est l'ablation totale ou partielle du clitoris, parfois accompagné de la mutilation des petites lèvres. www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/

²¹ BA, Mariama. *Une si longue lettre*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1979.

²² WOOLF, Virginia. *Mrs Dalloway*, Trad. Simone David, Stock, 1929, p. 95.

Les femmes veulent participer à la déconstruction et à la reconstruction d'identités postcoloniales. Elles rejettent principalement l'écriture des écrivains qui ont longuement présenté la femme africaine comme un archétype, et briser ainsi, le mur du silence bâti contre elles, il est temps pour elles de témoigner de leur condition à travers leurs propres sentiments et regards et ne plus laisser les hommes le faire à leur place. Cheikh Hamidou KANE dit à cet effet dans son roman *L'aventure ambiguë* qu' « Elles écrivent sur elles-mêmes et en ne laissant plus les hommes être les seuls à les juger et jauger. ».²³

BA affirme à ce sujet dans son essai *La fonction politique des Littératures africaines écrites* que : « Les chants nostalgique dédiés à la mère africaine confondue dans les angoisses d'hommes à la Mère Afrique ne nous suffisent plus. ».²⁴

Le sénégalais DRAME Mansour affirme que Mariama BA à travers son roman *Une si longue lettre*, donne aux femmes une voix ainsi qu'une parole, il dit à ce propos qu'elle trouve alors : « Dans l'écriture un moyen d'assurer leur survie et le droit d'exister. Sous forme de confessions, elles (les femmes) racontent la recherche par la plume des mots pour dire. ».²⁵ Mariama BA témoigne ainsi d'un grand désir d'émancipation.

C'est donc un nouvel espoir pour l'avenir de la femme africaine que nous propose Mariama BA avec *Une si longue lettre*. Pour cette pionnière de la littérature féminine africaine, la femme africaine d'aujourd'hui est une réalité concrète, elle est enfin responsable de son propre destin.

L'éclosion de la littérature négro-africaine prend alors naissance à partir des années 1970, date qui marque l'apparition de nombreux mouvements féministes qui revendiquent les droits de la femme et de sa place dans la société ainsi que sa complémentarité avec l'homme tel que l'indique la théorie de GENDER. En effet, le GENRE²⁶ est un concept utilisé en sciences sociales pour désigner les différences non biologiques entre les femmes et les hommes. Alors que le sexe fait référence aux différences biologiques entre femmes et hommes, le genre réfère aux différences sociales, psychologiques, mentales, économiques, démographiques, politiques...

Le genre est l'objet d'un champ d'études en sciences sociales, les études du genre. Ce concept est apparu dans les années 1950 dans les milieux psychiatriques et médicaux aux

²³KANE, CheikhHamidou. *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliards, 1961, p. 99.

²⁴BA, Mariama. « *La fonction politique des littératures africaines écrites.* » In : *Ecriture française*, N° 3, Dakar, 1981, p. 58.

²⁵DRAME, Mansour, *op.cit.*, p. 40.

²⁶<http://www.adequations.org/spip.php?article1515>.

Etats-Unis¹ par le psychologue et sexologue ¹John MONEY, dans un article où il introduit le concept de « rôle de genre » (*gender role*) :

*Le terme de rôle de genre est utilisé pour désigner tout ce que dit ou fait un individu pour se dévoiler [...] comme ayant, respectivement, le statut de garçon ou d'homme ou bien de fille ou de femme. Il inclut, sans y être limité, la sexualité au sens de l'érotisme*¹²⁷

En 1964, les psychanalystes Robert STOLLER et Ralph GREENSON créent le concept d' « identité de genre » (*genderidentity*) pour désigner « *le sentiment qu'on a d'appartenir à un sexe particulier ; il s'exprime cliniquement par la conscience d'être un homme ou un mâle par distinction d'être une femme ou une femelle* »²⁸

A partir des années 1970, la notion de genre a été utilisée par le mouvement féministe qui souhaite démontrer l'oppression créée par la hiérarchie des sexes, et c'est la sociologue britannique Ann OAKLEY, qui élabore pour la première fois la distinction entre le sexe et le genre en 1972 dans *Sex, Gender and Society*, où elle explique que :

*Masculinité et féminité ne sont pas des substances naturelles inhérentes à l'individu mais des attributs psychologiques et culturels, fruit d'un processus social au cours duquel l'individu acquiert les caractéristiques du masculin ou/et du féminin*²⁹

Tout en s'écartant des définitions de MONEY et de STOLLER, Ann OAKLEY renvoie le sexe au biologique et le genre au culturel. Le genre est ainsi l'identité construite par l'environnement social des individus : la masculinité ou la féminité ne sont pas des données naturelles mais le résultat de mécanismes de construction et de reproduction sociale.

Elsa DORLIN, une philosophe contemporaine professeure de philosophie politique et sociale, explique que :

²⁷MONEY, John.« *Hermaphroditism, gender and precocity*», in: *psychologic findings*, Bill Johns Hopkins Hosp, vol. 96, no 6, .264-253 .p ,1955

²⁸GREENSON, Ralph et STOLLER, Robert. « *On homosexuality and gender identity* », *International Journal of Psychoanalysis*, n° 45, .1964

²⁹OAKLY,Ann. *Sex, Gender and Society*, Tempel Smith, 1972, Gower, Londres, 1985.

*le concept de genre a été utilisé en sciences sociales pour définir les identités, les rôles (tâches et fonctions), les valeurs, les représentations ou les attributs symboliques, féminins et masculins, comme le produit d'une socialisation des individus et non comme les effets d'une « nature »*³⁰

A l'époque où est apparue la notion de genre, le féminisme s'imposait de plus en plus à l'Europe de l'ouest et en Amérique du Nord. En effet, tout au début de la prise de la parole par la femme, il y'avait d'abord le féminisme. Ce concept est comme un mouvement idéologique progressiste, conceptualisé au 19^{ème} siècle par FOURIER³¹ et Alexandre DUMAS fils³², et soutenus par les partis marxistes et socialistes. Le féminisme cherche à définir, promouvoir et établir les droits des femmes dans la société. Il s'incarne dans des organisations dont les objectifs sont d'abolir les inégalités sociales, politiques, économiques et culturelles dont les femmes sont les principales victimes.

Nous pouvons aussi mieux comprendre l'émancipation de la femme à travers l'évolution du mouvement féministe. Thierno LY³³ professeur de lettres modernes à Saint-Louis, nous propose une chronologie de l'évolution du mouvement féministe, d'après lui, c'est au 17^{ème} siècle, que le militantisme féminin commençait à se développer avec le cercle des « *femmes savantes* » cela marque le point de départ de l'émancipation de la femme dans une société encore conservatrice des traditions. Puis, au 18^{ème} siècle, plus précisément lors de la révolution française de 1789, des femmes firent pression sur le roi, et rédigèrent avec Olympe DE GOUGES³⁴ *Les droits de la femme et de la citoyenne en 17 articles*, rédigé contre *La déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, qui énumère des droits ne s'appliquant qu'aux hommes.

Cependant les interrogations des femmes sur leurs relations aux hommes prennent surtout forme au 20^{ème} siècle avec les écrits inédits de Simone DE BEAUVOIR avec son essai *Le deuxième sexe* qui a favorisé la renaissance du mouvement féministe après plusieurs années de mutisme :

³⁰DORLIN, Elsa. *Sexe, genre et sexualité*, Paris, PUF, 2008, p.39.

³¹FOURIER, Charles. *Des harmonies polygames en amour* (préf. Raoul Vaneigem), Rivages, coll. « Rivages Poche / Petite Bibliothèque », 2003

³²DUMAS, Alexandre fils. *L'Homme-femme*, Michel Lévy Frères, 1872.

³³LY, Thierno. *L'émancipation de la femme, le cas d'une si longue lettre de Mariama Ba*, Quai des arts, Saint-Louis, in : Overbolg, 26 avril, 2006.

³⁴DE GOUGES, Olympe. *Les Droits de la femme. À la reine, signé « de Gouges » Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (septembre) 1791.

*La femme elle-même reconnaît que l'univers dans son ensemble est masculin, ce sont les hommes qui l'ont façonné, régi, et qui encore aujourd'hui le dominant, quant à elle, elle ne s'en considère pas comme responsable ; il est entendu qu'elle est inférieure, dépendante ; elle n'a pas appris les leçons de la violence, elle n'a jamais émergé comme un sujet en face des autres membres de la collectivité ; enfermée dans sa chair, dans sa demeure, elle se saisit comme passive en face de ces dieux à face humaine qui définissent fins et valeurs*³⁵, comme l'affirme DE BEAUVOIR.

Cet ouvrage est paru vingt ans avant la naissance du Mouvement de Libération des Femmes en France, et c'est la première fois qu'une femme ose revendiquer une égalité absolue entre l'homme et la femme. Elle revendique davantage de liberté pour la femme en mettant l'accent sur sa sexualité restreinte, son confinement au domaine domestique et prône le droit à l'avortement. Cette phrase qui a marqué *Le deuxième sexe* résume parfaitement l'idée de la philosophe sur la femme «*On ne naît pas femme, on le devient.*». Dans cet ouvrage, Simone de BEAUVOIR définit ce qu'est une femme. Pour elle, la femme n'est pas libre et ne le deviendra pas tant qu'elle ne sera pas l'égale absolue de l'homme. Contrairement au féminisme beauvoirien qui revendique l'égalité absolue de l'homme et de la femme, le féminisme africain revendique davantage un retour aux sources, une lutte pour corriger les attitudes sexistes mais aussi le besoin d'inclure les femmes dans l'histoire en tant que sujet et non comme objet. La Nigériane Buchi EMECHETA est un exemple d'écrivaines ayant rejetées le féminisme occidental, qu'elle nomme Féminisme avec un grand « F » et opte pour un féminisme plus africain, le féminisme avec un petit « f ». Dans son essai « *Feminism with a Small "f"* », elle affirme que :

Étant femme et en plus africaine, je vois les choses à travers les yeux d'une femme. Je fais la chronique des petits événements qui ont lieu dans les vies des femmes africaines que je connais. Je ne savais pas qu'en faisant cela j'allais être appelée féministe. Mais si je suis

³⁵ DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe II*, Paris, Gallimard, 1949, renouvelé en 2013, p. 478.

maintenant féministe, c'est alors une féministe africaine avec un petit

«f»³⁶

Le féminisme africain ne veut pas écarter l'homme, au contraire il prône pour la collaboration des deux sexes. Lydie DOOH-BUNYA, romancière et militante camerounaise, explique à son tour que :« *l'humanité ne saurait progresser harmonieusement sans la collaboration intelligente, voire sans la complicité de bon aloi des deux entités qui la composent, à savoir les femmes et les hommes* »³⁷.

C'est donc une alliance entre les hommes et les femmes que nous attendons dans le féminisme noir.

Le féminisme se développe donc et se répand dans le monde au point de bouleverser profondément le champ littéraire, il est rapidement pris à leur compte par certaines écrivaines négro-africaines dans des livres majeurs et précurseurs. C'est le cas d'Awa THIAM qui, dans *La Parole aux Négresses*(1978)³⁸, fait découvrir aux femmes une voix, leur donne la parole ne serait-ce que pour montrer qu'elles existent. *La Grève des Battù* (1978) d'Aminata SOW FALL³⁹ est une satire sociale et politique où la lutte des femmes trouve un écho, ainsi que Mariama BA avec *Une si longue lettre* publiée Aux Nouvelles Editions Africaines(1979).

En somme, après des siècles de silence et d'assujettissement par un système hégémonique, les femmes africaines ont décidé de lever la plume afin de détruire l'image de l'éternelle mineure dans lequel on l'a confinée. Ce silence se transforme tout d'un coup en débit de paroles. L'heure est donc venue de dévoiler la condition de la femme victime du sexisme, de la domination masculine, les femmes sont à la pointe du combat pour l'émancipation et à la conquête d'un statut égalitaire qu'on leur a longtemps dénié, en lui assignant un rôle subalterne qui se résume principalement à répondre à des fonctions qui favorisent la perpétuation du système patriarcal que nous essaierons de développer dans les prochains éléments de ce chapitre.

³⁶EMECHETA, Buchi. « *Feminist with a small 'f'. Criticism and ideology :Second African Writers* », in : Conference, Stockholm, 1986, p.26.

³⁷DOOH-BUNYA, Lydie. *La brise du jour*, Cameroun, CLE, 1977, p.92.

³⁸THIAM, Awa. *La parole aux négresses*, L'opium, 1978.

³⁹SOW FALL, Aminata. *La Grève des battù*, Nouvelles Editions Africaines, 1978.

I-2. LE STATUT DE LA FEMME DANS UNE SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE

Après avoir donné un aperçu sur l'éclosion de la littérature féminine, nous allons voir maintenant les causes qui ont mené les femmes à prendre la plume pour plaider leur cause. En effet, dans les sociétés traditionnelles, la femme joue les rôles de 'productrice' et de 'reproductrice'. C'est à cause de ces deux fonctions qu'elle est recherchée par le mâle, étant donné que la femme peut créer une nouvelle vie et permettre de propager le nom de famille et les traditions de la culture au sein de laquelle elle évolue. Dans la société africaine, les mères participent à l'organisation socioculturelle, car c'est grâce à leur fertilité qu'elles sont vénérées par les hommes. En se référant à son essai *Le deuxième sexe*, Simone DE BEAUVOIR démontre comment, à cause des stéréotypes sexistes perpétués par l'homme, la femme est prisonnière de son anatomie :

Elle est une matrice, un ovaire ; elle est une femelle : ce mot suffit à la définir. Dans la bouche de l'homme, l'épithète « femelle » sonne comme une insulte ; pourtant il n'a pas honte de son animalité, il est fier au contraire s'il on dit de lui : « c'est un mâle ! »⁴⁰

Selon BEAUVOIR, la femme n'est pas appréciée pour les contributions maternelles accordées par son anatomie qui la limite au contraire au seul rôle naturel de reproduire. De plus, l'homme perçoit la maternité comme une faiblesse chez la femme et l'utilise pour assurer sa place dominante sur son épouse.⁴¹

Les sociétés en général sont des sociétés masculines, l'homme y fait la loi, il se sert de la coutume et de la religion pour gérer la société en sa faveur, ainsi, la femme, marginalisée et chosifiée, devient un objet selon les lois instaurées par l'homme au gré de ses goûts, il en est de même de la femme africaine, qui durant des siècles était assujettie par la société patriarcale qui limitait sa liberté sur le plan social et culturel. Dans leur essai *L'empire vous répond, théorie et pratique des littératures post-coloniales*, Bill ASHKROFT, Gareth GRIFITHS et Helen TIFFIN affirment que :

Dans beaucoup de sociétés, les femmes ont été reléguées à la situation d'« Autre » marginalisées, métaphoriquement « colonisées » et contraintes d'engager une véritable guérilla contre

⁴⁰DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe II*, Paris, Gallimard, 1949, p. 36.

⁴¹*Ibid.*, p. 36.

*la domination, impériale, profondément ancrées qu'elles étaient dans cet impérium dont elles étaient surtout fondamentalement exclues*⁴²

Le binôme femme/tradition a été évoqué par de nombreux écrivains négro-africains pour dénoncer ou décrire la situation des personnages féminins dans un univers fait d'entraves et de restrictions, qu'est la société traditionnelle, parmi ces écrivains Ahmadou KOUROUMA⁴³, Mongo BETI⁴⁴, Aminata SOWFALL⁴⁵ Calixthe BEYALA⁴⁶, ou Mariama BA⁴⁷ qui, dans son roman *Une si longue lettre*, place la femme dans l'objectif de faire évoluer la tradition maintenue soit par l'homme ou par les femmes âgées qui font asseoir et perpétuer le pouvoir phallocratique⁴⁸ sur les autres femmes afin de freiner et d'empêcher leur épanouissement.

Afin de mettre à nu le statut de la femme noire africaine, il apparaît que certains éléments de l'œuvre de Mariama BA peuvent être analysés grâce à l'étude féministe de Simone DE BEAUVOIR. Le critique africain Femi OJO-ADE, dans son article « *Still a Victim ? Mariama Bâ's Une si longue lettre* »⁴⁹, qualifie le féminisme de BA d'un féminisme beauvoirien, raison pour laquelle nous avons choisi de mettre *Le Deuxième Sexe* comme cadre référentiel pour comprendre l'œuvre étudiée.

Du toit paternel au toit conjugal, la femme est à la merci du pouvoir masculin, quel que soit l'univers où elle se situe, celle-ci est privée d'imposer ses choix et de décider de son sort : « *En régime patriarcal elle est la propriété de son père qui la marie à son gré ; ensuite rivée au foyer de l'époux elle n'est plus que sa chose elle est la chose du genos où elle a été introduite,* »⁵⁰ affirme BEAUVOIR.

La place de la femme est importante dans la société traditionnelle africaine. Qu'elle soit jeune fille, mère de famille ou épouse, la femme occupe une place subordonnée que l'homme lui assigne au nom de la tradition. Comme femme et philosophe française, Simone DE

⁴² ASHROFT, Bill, GRIFFITHS, Gareth, TIFFIN, Helen. *L'empire vous répond, théorie et pratique des littératures post-coloniales*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2012, p. 203.

⁴³ KOUROUMA, Ahmadou. *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1968.

⁴⁴ BETI, Mongo. *Perpétue et l'habitude du malheur*, Paris, Buchet/Chastel, 1974.

⁴⁵ SOW FALL, Aminata, *La Grève des battù*, Les Nouvelles Editions Africaines, 1979.

⁴⁶ BEYALA, Calixthe. *C'est le soleil qui m'a brûlée*, Paris, Stock, 1987.

⁴⁷ BA, Mariama. *Une Si longue lettre*, Groupe Privat/Le Rocher, 2005.

⁴⁸ Relatif à la phallocratie, à la domination exercée par les hommes sur les femmes.

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/phallocratie/60104>

⁴⁹ OJO-ADE, Femi. « Still a Victim ? Mariama Bâ's Une si longue lettre », in : African Literature Today, no 12, 1982.

⁵⁰ DE BEAUVOIR, Simone. *Deuxième sexe I*, Paris, Edition du Club France Loisirs, 1990, p. 121.

BEAUVOIR qualifie une telle situation d'*handicapée*, elle comprenait bien les obstacles auxquelles les Occidentales étaient confrontées, situation partout répandue. Elle écrit :

La femme a toujours été, sinon l'esclave de l'homme, du moins sa vassale ; les deux sexes ne se sont jamais partagé le monde à égalité ; et aujourd'hui encore, bien que sa condition soit en train d'évoluer, la femme est lourdement handicapée ⁵¹

En tout et pour tout, la femme jeune ou mature soit-elle, est vouée au silence malgré l'ampleur de ses maux. Ses droits sont façonnés à la hauteur des attentes de l'homme.

En effet, l'éducation de la jeune fille en Afrique est importante, car elle doit répondre aux exigences de sa société afin de suivre ses aînées sur le chemin de la docilité et la soumission envers l'homme. La féminité que doit incarner la jeune fille est le résultat d'un mythe forgé par la société et la culture. Cette féminité prend sa source dans une éducation qui prépare la jeune fille à sa carrière de femme au foyer. Son éducation vise alors à limiter la fonction de la femme aux vertus domestiques pour devenir de bonnes épouses et de bonnes mères. C'est ainsi donc que naît l'idée de femme comme épouse et mère confinée au foyer et économiquement dépendante de son mari. Nous constatons donc la place accordée au mariage dans cette société et l'initiation de la jeune fille vers cette voie. Simone DE BEAUVOIR remarque à cet effet, que dans sa société, la jeune fille est orientée dès son adolescence vers les vertus du mariage :

Pendant toute son enfance la fillette a été brimée et mutilée, (...) elle ne faisait que rêver sa future passivité (...) de manière plus ou moins déguisée, sa jeunesse se consume dans l'attente. Elle attend l'Homme

52

Au regard d'*Une si longue lettre*, nous pouvons constater le poids de cette éducation qui pèse sur l'évolution et l'émancipation de la femme noire. Effectivement, la Petite Nabou la coépouse de Aïssatou et Binetou la coépouse de Ramatoulaye sont des archétypes formés par leurs mères pour satisfaire leur orgueil et leur cupidité mais par-dessus tout la poursuite et la sauvegarde des mœurs qui gangrènent leur société. Privées de toute personnalité, d'instruction

⁵¹*Ibid.*, p.24.

⁵²*Ibid.*, p.88.

et de droits, ces enfants restent muettes devant des femmes bourreaux et complices de l'homme.

La petite Nabou, jeune fille docile et passive, est formée par sa vieille tante, « Tante Nabou » afin de lui imposer comme époux son fils Mawdo et briser ainsi l'union de celui-ci avec sa femme Aïssatou la bijoutière qui fut son choix.

D'une part, son éducation est centrée sur la satisfaction du plan machiavélique de la noble tante. D'autre part, son éducation est une clé qui permettra la survie des coutumes.

Bien entendu, l'éducation de cette dernière répond aux attentes de sa maîtresse étant donné que la jeune Nabou n'a montré aucune résistance, elle s'est laissée entraîner naturellement vers Mawdo malgré l'apparente différence d'âge. La narratrice la décrit ainsi :

*La petite Nabou avait grandi à côté de sa tante, qui lui avait assigné comme époux son fils Mawdo. Mawdo avait donc peuplé les rêves d'adolescence de la petite Nabou. Habitée à le voir, elle s'était laissée entraîner naturellement, vers lui, sans choc. Ses cheveux grisonnants ne l'offusquaient pas ; ses traits épais étaient rassurants pour elle*⁵³

Imprégnée de toutes les idées reçues de sa tante, la petite Nabou devient l'archétype parfait d'une jeune fille traditionnelle. Pour compléter sa formation, Tante Nabou la pousse à embrasser le métier de sage-femme, qui, selon elle, lui ouvrira les portes du paradis mais avant tout, un métier qui ne lui fera pas prendre conscience de son statut de subalterne, car elle n'aura pas accès aux livres qui l'informeront du statut dégradé de la femme, comme le métier d'enseignante auquel s'est adonnée sa rival Aïssatou. Ceci nous fait penser au modèle de subalternité défini par la théoricienne indienne Gayatri SPIVAK :

*La femme, la subalterne qui doit écouter, exécuter et obéir ne peut jamais prendre la parole. La communauté lui impose le silence et l'invisibilité. Il n'y a pas d'institutions familiales ou publiques qui légitiment ses paroles*⁵⁴

⁵³BA, Mariama, *op.cit.*,p.90.

⁵⁴SPIVAK, GayatriChakravorti. *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, 2009.

Ainsi, le destin de la petite Nabou est scellé, condamnée à répondre aux exigences de sa société.

Pour une autre raison, mais vers le même but, Binetou se voit retirée par Dame Belle-mère de l'école pour épouser le père de sa meilleure amie Daba, la fille aînée de Ramatoulaye. Celle-ci, issue d'une famille d'une extrême pauvreté, vivant en marge de la société, se retrouve victime d'une mère cupide qui ne pense qu'à se sortir de sa condition médiocre afin de vivre dans l'opulence et intégrer le rang « *des femmes aux bracelets lourds* »⁵⁵. Homi BHABHA, l'un des théoriciens des études postcoloniales pense que l'inconfort est une condition paradigmatique du monde moderne. Selon lui : « *Etre dans l'inconfort n'est pas être sans foyer et cet inconfort ne s'inscrit pas aisément dans la division familière de la vie sociale entre sphère publique et privée* »⁵⁶.

Donc Binetou se retrouve emprisonnée, forcée à mener une vie qu'elle n'a pas choisie. Elle regrette son avenir saccagé au profit d'une vie qui la condamne à se consumer peu à peu. Ramatoulaye la qualifie d'« *agneau immolé comme beaucoup d'autres sur l'autel du 'matériel'* »⁵⁷.

Binetou et la petite Nabou sont toutes deux des victimes dont on sacrifie la vie et la jeunesse pour satisfaire la morale ancienne et complaire aux hommes. Selon BEAUVOIR la jeune fille est « *vouée à la docilité, à la résignation, elle ne peut qu'accepter dans la société une place toute faite.* »⁵⁸

L'action similaire de Dame Belle-mère et celle de la tante Nabou, auteures de ce gâchis et ayant provoqué un tel mariage polygamique, ne saurait être condamné aux yeux de la tradition. Elles reflètent donc l'image de la femme au service de l'homme.

En outre, pour Mariama BA, la femme joue un rôle très important au sein de son couple, au sein de sa famille et dans la société en général. Mais le plus souvent, à son époque, ce rôle était limité à l'éducation des enfants et à la tenue d'un foyer. BEAUVOIR observe également l'importance du mariage dans sa société de l'époque :

Le mariage est non seulement une carrière honorable et moins fatigante que beaucoup d'autres : seul il permet à la femme

⁵⁵BA, Mariama, *op.cit.*, p. 95.

⁵⁶BHABHA, Homi. *Les lieux de la culture, Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007 (trad. de *The Location of Culture*, 1994, p. 29.

⁵⁷BA, Mariama, *op.cit.*, p. 77.

⁵⁸DE BEAUVOIR, Simon, *op.cit.*, p. 92.

*d'accéder à son intégrale dignité sociale et de se réaliser sexuellement comme amante et mère*⁵⁹

Bien que vénérés par les hommes, ces travaux domestiques ne sont pas reconnus étant donné qu'ils ne sont pas rémunérant pour la femme qui doit les assumer sans protester telle une esclave. A cet effet Ramatoulaye plaide la cause des femmes au foyer en déclarant que :

*Les femmes qu'on appelle « femmes au foyer » ont du mérite. Le travail domestique qu'elles assument et qui n'est pas rétribué en monnaies sonnantes, est essentiel dans le foyer. Leur récompense reste la pile de linge odorant et bien repassé, le carrelage luisant où le pied glisse, la cuisine gaie où la sauce embaume*⁶⁰

Ramatoulaye elle-même se charge de servir les membres de son foyer en effectuant tous les travaux qu'elle peut faire pour que son époux et leurs enfants puissent s'épanouir. Par ailleurs, les femmes en général ont pour devoir d'élever et d'instruire des générations. Ramatoulaye par exemple enseigne le respect des valeurs culturelles à ses enfants, elle souligne ainsi l'importance de l'instruction:

*Je dis toujours à mes enfants : vous êtes des élèves entretenus par vos parents. Travaillez pour mériter leurs sacrifices. Cultivez-vous au lieu de contester. Devenus adultes, pour que vos points de vue aient du crédit, il faut qu'ils émanent d'un savoir sanctionné par un diplôme. Le diplôme n'est pas un mythe. Il n'est pas tout certes. Mais il couronne un savoir, un labeur*⁶¹

En outre, depuis le départ de son époux, Ramatoulaye élève seule ses douze enfants. Elle supporte le poids des responsabilités en ce qui concerne leur éducation et leur avenir :

Mes grands enfants me causent des soucis. Mes tourments s'estompent à l'évocation de ma grand-mère qui trouvait, dans la

⁵⁹*Ibid.*, p. 89.

⁶⁰BA, Mariama, *op.cit.*, p. 119.

⁶¹*Ibid.*, p. 135.

*sagesse populaire, un dicton approprié à chaque évènement. Elle aimait à répéter : 'la mère de famille n'a pas de temps pour voyager. Mais elle a du temps pour mourir.' Elle se lamentait, quand, somnolente, elle devait malgré tout abattre sa part de besogne 'Ah ! que n'ai-je un lit pour me coucher''*⁶²

Nous remarquons une ambigüité dans la pensée de Ramatoulaye, qui réclame d'une part, l'affranchissement des traditions et d'autre part, elle s'y attache encore à chaque fois qu'une faiblesse la submerge, en évoquant la sagesse des dictons que lui enseignait sa grand-mère.

Ainsi analysée sous l'angle de la mère, la femme a une image appréciative. Gardienne des traditions et de la famille, c'est elle qui apporte soutien, réconfort et rétablit l'ordre et la paix au sein de la famille. Léopold Sédar SENGHOR donne son avis en affirmant dans son poème *Chant d'ombre*, que : « *La femme occupe en Afrique noire, la première place... parce que donneuse de vie elle a été promue en source de force vitale et gardienne de la maison, c'est-à-dire dépositaire du passé et garante de l'avenir.* »⁶³. Le rôle principal de la femme est donc à cet effet, la construction de la famille considérée comme noyau de la société.

La femme comme épouse détient également un rôle important auquel elle devra répondre en faveur des exigences de son mari.

Dans *Une si longue lettre*, les personnages féminins et les personnages masculins sont considérés comme deux groupes sociaux différents. Les hommes ont un statut plus privilégié que celui des femmes, lesquelles, malgré le fait qu'elles soient parfois aussi éduquées que les hommes, sont souvent réduites à leur statut biologique de sexe faible.

Selon DE BEAUVOIR, nous vivons dans une société patriarcale où les hommes dominant. Ils ont plus de pouvoir que les femmes, ce qui l'amène à conclure que les hommes sont la majorité et les femmes la minorité :

Le patriarcat est définitivement établi : ce sont les mâles qui composent les codes. Il est naturel qu'ils donnent à la femme une situation subordonnée, mais on pouvait imaginer qu'ils la

⁶²*Ibid.*, p. 140.

⁶³SENGHOR, Léopold Sédar. *Chant d'ombre*, Poèmes, Le Seuil, 1945.

considèrent avec la même bienveillance que les enfants et le bétail, il n'en est rien ⁶⁴

Mariama BA présente aussi l'épouse comme une femme accablée par le poids des coutumes désuètes. En effet, Ramatoulaye et Aissatou sont toutes victimes des infidélités conjugales de leurs époux. Elles ont été abandonnées par ceux-ci pour des jeunes filles. La solitude, l'abandon, la dépression et la misère sont à cet effet devenus leur lot quotidien. Simone DE BEAUVOIR dénonce ces conséquences négatives de la polygamie :

Elle est sa propriété comme l'esclave, la bête de somme, la chose, il est naturel que l'homme puisse avoir autant d'épouses qu'il lui plait ; seuls des raisons économiques limitent la polygamie ; le mari peut répudier ses femmes au gré de ses caprices, la société ne leur octroie à peu près aucune garantie ⁶⁵

De plus, nous remarquons qu'une femme a des devoirs à accomplir même après la perte de son mari, donc suite à son veuvage, la femme sénégalaise doit respecter les lois qu'exige la tradition. A travers le récit de Ramatoulaye, nous découvrons les rites funéraires en milieu sénégalais ; il dure quarante jours et toute femme sénégalaise est traitée par sa belle-famille selon son comportement :

C'est le moment redouté de toute sénégalaise, celui en vue duquel elles sacrifient ses biens en cadeaux à sa belle-famille, et pire encore... elle s'ampute de sa personnalité, de sa dignité, devenant une chose au service de l'homme qui l'épouse, du grand-père, de la grand-mère, du père, de la mère, du frère, de la sœur, de l'oncle, de la tante...des amis de cet homme. Sa conduite est conditionnée : une belle-sœur ne touche pas la tête d'une épouse qui a été avare, infidèle ou inhospitalière ⁶⁶

⁶⁴DE BEAUVOIR, Simone, *op.cit.*, p. 117.

⁶⁵*Ibid.*, p. 120.

⁶⁶BA, Mariama, *op.cit.*, p.16.

En somme, dans *Une si longue lettre*, une épouse, dans la société sénégalaise, n'a aucun droit mais seulement des devoirs à accomplir obligatoirement. Elle doit rester au foyer, accomplir des corvées ménagères et procréer : « *Elle est une matrice, un ovaire ; elle est une femelle ce mot suffit à la définir.* »⁶⁷

Elle doit également être docile, soumise et fidèle contrairement à son époux qui, lui, a le droit de rechercher de nouvelles conquêtes : « *Son œil égoïste regarde par-dessus l'épaule de sa conjointe. Il compare ce qu'il eut à ce qu'il n'a plus, ce qu'il a à ce qu'il pourrait voir.* »⁶⁸

A travers la voix de Ramatoulaye et l'exemple d'Aissatou, Mariama BA invite la femme à briser le silence autour de ces coutumes désuètes qui détruisent sa vie et freinent son épanouissement, car chaque femme a le potentiel de s'affranchir de la tutelle patriarcale. Rajoutons à cela le rôle important que détiennent les belles-mères qui enferment leurs filles dans le cocon familial. Ce pouvoir qu'elles détiennent et que nous appelons gérontocratie sera étudié dans le prochain élément.

II-3. GERONTOCRATIE FEMININE DANS UNE SOCIETE TRADITIONNELLE

Comme nous l'avons dit précédemment, la tradition est très importante au Sénégal et sa pérennité est tout aussi primordiale. Dans les sociétés traditionnelles, les femmes reproduisant le modèle ancestral, elles défendent les valeurs imposées par le patriarcat. Dans la mesure où celles-ci perdent leur faculté à procréer, elles se sentent sur le même pied d'égalité que l'homme. Ainsi après leur devoir de reproduction, elles se voient acquérir le pouvoir gérontocratique en faveur de la perpétuation des archétypes⁶⁹.

A cet effet, Claude MEILLASSOUX, anthropologue français, observe dans sa thèse que :

Ménopausée et aïeule, (...) elle s'épanouit socialement, elle acquiert une autorité qui lui était refusée en tant qu'épouse et mère. Veuve et incapable de procréer, sa condition se rapproche de celle de l'homme auquel elle peut être éventuellement substituée (...). C'est

⁶⁷DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe II*, Paris, Gallimard, p. 36.

⁶⁸BA, Mariama. *op.cit.*, p.80.

⁶⁹Chez C. G. Jung, c'est la structure universelle issue de l'inconscient collectif qui apparaît dans les mythes, les contes et toutes les productions imaginaires du sujet sain, névrosé ou psychotique.

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/arch%C3%A9type/5034>

*lorsqu'elle a perdu ses capacités physiologiques de reproduction
qu'elle est susceptible d'en acquérir les capacités sociales*⁷⁰

Camille LACOSTE DU-JARDIN, ethnologue française, a aussi pris l'initiative pour expliquer les causes de la force du modèle ancestral d'organisation familiale/sociétale au Maghreb, dans son ouvrage *“Des mères contre les femmes, maternité et patriarcat au Maghreb”* elle explique que :

*Dans une société patrilignagère et patriarcale, de domination affirmée des hommes sur les femmes, une catégorie de femmes, les mères de garçons, avaient pu jouer le rôle de grandes prêtresses de cette domination des hommes et de l'oppression des femmes*⁷¹

Cela indique que les femmes âgées jouent un rôle capital dans l'assujettissement des femmes aux hommes et donc de reproduction des archétypes, cela conduit au blocage de l'évolution du statut de la femme au Maghreb.

En effet, une femme voit son existence reconnue admirable par la hiérarchie dominante, une fois qu'elle est mère, idéalement mère de garçons. Elle intègre alors un statut social parce qu'elle contribue, par ses maternités à accroître la famille, et qu'elle assure de ce fait la pérennité de l'ascendance paternelle. Le mariage d'une jeune fille n'est donc qu'une étape vers l'accomplissement du rôle social qu'elle est appelée à assumer celui déjà commencé par sa mère et ses ancêtres grands-mères.

Le regard des écrivains maghrébins s'est également tourné vers ce modèle ancestral qui freine l'évolution de la femme dans la société, et parmi eux, la sociologue marocaine Fatima MERNISSI, avec, notamment son livre *Rêves de femmes*, où elle affirme que : *« Il n' y a qu'un espace intérieur où les femmes ont le droit d'exister et un espace masculin extérieur d'où les femmes sont exclus »*⁷². Citons également KATEB Yacine, écrivain algérien qui apporte son point de vue sur le statut de la femme :

*Eternelle sacrifiée, la femme dès sa naissance est accueillie sans joie.
Quand les filles se succèdent (...), cette naissance devient une*

⁷⁰ MEILLASSOUX, Claude. *Femme, greniers et capitaux*. Paris, Maspero, 1975, p. 118.

⁷¹ LACOSTE DU-JARDIN, Camille. *Des mères contre les femmes, maternité et patriarcat au Maghreb*. Paris, la Découverte, 1989, p. 15.

⁷² MERNISSI, Fatima. *Rêves de femmes : une enfance au Harem*, Ed., Tierce, 1983, p. 40.

*malédiction. Jusqu'à son mariage, c'est une bombe à retardement qui met en danger l'honneur patriarcal. Elle sera donc recluse et vivra une vie secrète dans le monde souterrain des femmes*⁷³

Cet assujettissement des femmes se constate également dans les sociétés noires africaines, et c'est la sénégalaise Mariama BA, qui à travers son roman *Une si longue lettre*, nous livre des personnages fortement ancrés dans des valeurs archaïques. En effet des personnages des femmes complices du système patriarcal établi par l'homme pour maintenir la femme sous sa tutelle y sont peints. Tel le statut des belles-mères qui se servent des vieilles coutumes pour affirmer leur contrôle sur leur progéniture. La mère de Ramatoulaye, Dame Belle-mère et Tante Nabou, trois sortes de femmes traditionnalistes dépeintes par Mariama BA dans son roman, peuvent nous servir d'exemples illustratifs, femmes bourreaux et complices de l'homme, elles n'hésitent pas à user de tous les moyens afin de réduire leurs filles en un objet qu'on peut manipuler à sa guise.

A dix-huit-ans, Ramatoulaye eut deux prétendants : Modou FALL et Daouda DIENG. Modou FALL, fut choisi par Ramatoulaye elle-même. Celle-ci ayant eu accès aux études, elle obtient les droits de choisir son compagnon et se dresse ainsi contre l'index de sa mère pointé sur Daouda DIENG qui était le préféré de sa mère, car il répondait à ses besoins en la comblant de cadeaux, nanti qu'il était. La dot est en effet très importante dans les sociétés traditionnelles africaines, les richesses du prétendant sont d'une importance primordiale, contrairement à la fille qui ne possède rien et n'hérite pas de quoi que ce soit : « *Du fait qu'elle ne possède rien, la femme n'est pas élevée à la dignité d'une personne, elle fait elle-même parti du patrimoine de l'homme,* »⁷⁴ affirme DE BEAUVOIR.

Ainsi la mère de Ramatoulaye objecte toutes sortes de raisons qui lui sont propres pour s'opposer au mariage de sa fille avec Modou : « *Que n'a-t-elle pas fait, dès lors pour nous séparer ? De toi, elle ne voyait que l'éternel complet kaki.* »⁷⁵.

Ramatoulaye désobéit à la volonté de sa mère et refuse d'épouser Daouda DIENG : « *Célibataire encore, mais trop mûre pour mes dix-huit hivernages* ». ⁷⁶Réclame-t-elle.

⁷³ KATEB, Yacine. *J'ai vu l'étoile qui n'a brillé qu'une fois*, Paris, Le Monde, 1984.

⁷⁴ DE BEAUVOIR, Simone. *Le Deuxième sexe I*, Paris, Édition du Club France Loisirs, 1990, p. 119.

⁷⁵ BA, Mariama, *op.cit.*, p. 35.

⁷⁶ *Ibid.*, p.38.

Simone DE BEAUVOIR, ayant étudié le conflit mère-fille dans sa société, affirme que : « *La fille est pour la mère à la fois son double et une autre ; à la fois, la mère la chérit impérieusement, et elle lui est hostile ; elle impose à l'enfant sa propre destinée.* »⁷⁷.

Nous remarquons que ce même conflit se rencontre dans la société africaine comme nous venons de le constater dans l'élément précédent, notamment les cas de Binetou et de la petite Nabou.

En outre Ramatoulaye se rappelle, avec regret peut-être, la recette de sa mère pour un foyer heureux : « *Daouda Dieng avait été le préféré de ma mère. J'entends sa voix persuasive me conseiller : une femme doit épouser l'homme qui l'aime mais point celui qu'elle aime ; c'est le secret d'un bonheur durable.* »⁷⁸.

Nous remarquons encore une fois, l'ambiguïté dans la pensée de Ramatoulaye, d'une part elle soutient le fait qu'une femme doit choisir elle-même son conjoint, d'autre part elle se remémore les propos de sa mère qui soutient l'égoïsme phallogocentrique, et marque ainsi, un regret de ne pas s'être résignée à continuer dans la lancée du modèle ancestral.

En parlant de l'intrusion de la Belle-mère dans le foyer d'une belle-fille en Afrique, le mariage devient, non seulement une alliance de deux personnes, mais de deux clans :

*Par le mariage, la femme n'est plus désormais prêtée d'un clan à un autre : elle est radicalement enlevée au groupe dans lequel elle est née et annexée à celui de son époux ; il l'achète comme on achète une tête de bétail ou un esclave, il lui impose ses divinités domestiques : et les enfants qu'elle engendre appartiennent à la famille de l'époux*⁷⁹, soutient Simone DE BEAUVOIR.

Tel est le cas de Tante Nabou, qui, fortement attachée à sa classe sociale, n'a jamais accepté Aissatou comme épouse de son fils Mawdo car celle-ci appartenait à une classe inférieure, et de ce fait, Tante Nabou ne peut point supporter que la fille d'un bijoutier se soit hissée à la hauteur de sa classe sociale : « *Une bijoutière peut-elle avoir de la dignité, de l'honneur ?* »⁸⁰, se demandait-elle.

⁷⁷ DE BEAUVOIR, Simone. *Le Deuxième Sexe II, L'expérience vécue*. Paris, Gallimard (coll. «Folio/essais»), 1976. P.31.

⁷⁸ BA, Mariama, *op.cit.*, p.113.

⁷⁹ DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe I*, Paris, Edition Du Club De France Loisirs, 1990, p, 119.

⁸⁰BA ,Mariama, *op.cit.*, p.63.

Elle se croit donc victime d'une injustice à cause du choix de son fils qui n'a pas respecté les descendance nobles dont ils sont issus, car selon Tante Nabou, une fille de forgeron dégrade les mœurs de ceux qui ont des origines privilégiées, elle dilue le sang noble de Mowdo au risque de suspendre la lignée noble : *«Mais une bijoutière !...Elle brûle tout sur son passage comme un feu de forge. »*⁸¹.

C'est ainsi que Tante Nabou décide de restaurer l'honneur familial, elle va user de sa petite nièce en procédant non pas à son éducation mais à son dressage tel un animal domestique, auquel elle enseigne que la qualité première d'une femme est la docilité, elle fait d'elle l'objet de sa vengeance : *« Je ferai de cette enfant une autre moi-même. »*⁸², cela représente un nouvel accouchement pour Tante Nabou qui voit sa nièce comme sa propre création en lui inculquant les vertus de la soumission envers l'époux.

En effet Tante Nabou, contrôle la vie de son fils selon les règles d'une société de castes, elle incite alors contre vents et marées son unique fils, son seul homme comme elle préfère l'appeler, à épouser sa cousine. Elle utilise tous les moyens (discours sur la noblesse, éducation de la docilité envers l'homme, religion) pour préparer la petite Nabou à son futur rôle : être au service de l'homme. Lorsqu'elle estime que la petite Nabou est prête à se marier, elle convoque Mawdo et lui dit :

*Mon frère Farba t'a donné la petite Nabou comme femme pour me remercier de la façon digne dont je l'ai élevée. Si tu ne la gardes pas comme épouse, je ne m'en relèverais jamais. La honte tue plus vite que la maladie*⁸³

Ceci nous montre que non seulement Tante Nabou manipule la vie de sa nièce, mais qu'elle exerce aussi son pouvoir sur son fils, par cet acte, nous pouvons dire que la gérontocratie a également accaparé les hommes qui sont eux aussi victimes de ce pouvoir. Mawdo se trouve devant un dilemme, il doit choisir entre son amour pour sa première femme Aïssatou et l'obéissance à sa mère, entre la modernité et la tradition, entre l'éducation occidentale qu'il a reçue ou se résigner à suivre aveuglément l'éducation traditionnelle que sa mère idéalise et que sa femme qualifie de : *« clivages insensés »*⁸⁴. Et il finit par céder au désir de sa mère, ce qui rappelle le statut herculéen des vieilles au sein de la famille et de la société.

⁸¹ *Ibid.*, p.56.

⁸² *Ibid.*, p.60

⁸³ *Ibid.*, p.62.

⁸⁴ BA, Mariama, *op.cit.*, p.65.

Ainsi, cette seconde noce entre Mawdo-petite Nabou, se donne à lire comme la victoire de la gérontocratie féminine à savoir de celle de Tante Nabou, qui est l'image même des femmes qui emprisonnent les autres femmes dans leur condition puisque, pour elle, la femme doit garder sa place dans la société patriarcale dont l'instruction ne fait pas partie, comme nous pouvons le constater dans ses propos : « *L'école transforme nos filles en diabesses, qui détournent les hommes du droit chemin* »⁸⁵

De la même façon, Dame Belle-Mère, mais en vue de satisfaire son désir excessif du gain forcera sa fille à épouser Modou ; perpétuant ainsi la tradition du mariage forcé. Dame Belle-Mère, jamais identifiée autrement, dans le roman, est la mère de Binetou la coépouse de Ramatoulaye. Il n'y a pas longtemps, elle habitait une baraque recouverte de papier journal dans un bidonville de Dakar. C'est une femme qui veut à tout prix sortir de sa condition médiocre. Etant donné qu'elle ne peut y parvenir seule, elle profite de sa fille Binetou et l'utilise afin de satisfaire sa cupidité, exerçant une forte pression psychologique sur elle pour lui faire épouser Modou, malgré leur grande différence d'âge. A cause de la pauvreté, Dame Belle-Mère cautionne donc la polygamie en jetant sa fille dans les bras de Modou, et ce faisant, elle s'immisce dans la nouvelle bourgeoisie dakaraise : « *Elle accéda à la catégorie des femmes « au bracelet lourd* ». »⁸⁶.

Modou lui fait cadeau d'un appartement de trois pièces, d'un voyage à la Mecque, elle oublie son ancienne condition pour appartenir enfin à cette caste bourgeoise, la métamorphose est alors visible. C'est la récompense qu'elle obtient pour avoir milité en faveur des intérêts des hommes et de ceux de Modou en particulier. Elle prend sa revanche sur le sort grâce à Modou et au sacrifice de sa fille. Ce comportement de Dame Belle-Mère fait d'elle la collaboratrice du mâle et d'un système polygame qui désavantage la situation de sa fille, dont elle a hypothéqué l'avenir pour acquérir des richesses.

De cette étude consacrée au rôle joué par les femmes âgées dans la vie de leurs enfants, nous pouvons conclure que ces gardiennes des traditions semblent refuser que leurs filles jouissent des droits qu'elles n'ont pas eu elles-mêmes étant jeunes. En outre, elles sont enchantées d'exercer, quand il s'agit des mariages de leurs enfants, d'énormes pouvoirs qui leur étaient déniés au temps de leur jeunesse.

Malgré les décisions qui paraissent révolutionnaires en ce qui concerne le mariage, Ramatoulaye et Aïssatou se retrouvent piégées par la tradition manipulée de la polygamie. En décrivant ces expériences polygamiques, Mariama BA veut montrer l'hypocrisie de cette

⁸⁵ *Ibid.*, p.40.

⁸⁶ *Ibid.*, p.95

pratique au Sénégal. Une institution traditionnelle et religieuse sous forme d'alibi pour justifier l'appétit des mâles et leur manque d'égard envers les femmes en les considérant comme de simples objets sexuels conçus pour satisfaire leur instinct polygamique, ce qui va contribuer à la révolte des femmes et à l'affirmation de leur personnalité. Tout cela est inclus dans le roman *Une si longue lettre* de Mariama BA, qui plaide pour une réorganisation de la société dans un esprit de : « *complémentarité de l'homme et de la femme* »⁸⁷.

⁸⁷*Ibid.*, p.164.

Chapitre II

« Prise, réappropriation ou restitution de la parole? Longtemps les Négresses se sont tues. N'est-il pas temps qu'elles (re) découvrent leur voix, qu'elles prennent ou reprennent la parole, ne serait-ce que pour dire qu'elles existent, qu'elles sont des êtres humains –ce qui n'est pas toujours évident – et, qu'en tant que tels, elles ont droit à la liberté, au respect, à la dignité? Les Négresses ont-elles déjà pris la parole? Se sont-elles déjà fait entendre? Oui, quelquefois mais toujours avec la bénédiction des mâle. Leur parole n'avait rien alors d'une parole de femme. Elle ne DISAIT pas la femme ».

*THIAM, Awa,
Paroles aux négresses.*

CHAPITRE II : LA NECESSITE DE L'EMANCIPATION

II-1. HOMME, FEMME ET SEXUALITE

Face à la tyrannie masculine, les femmes ont senti le besoin de s'affranchir du joug de l'homme, malgré les obstacles qu'elles ont rencontrés dans la société patriarcale. Les femmes-écrivains passent des thèmes de leur marginalisation par la tradition, à d'autres thèmes qui les préoccupent tels que la polygamie, thème central de plusieurs écrivaines qui l'ont décrite comme humiliante et blessante pour la femme. Ce phallocentrisme de l'homme ne s'était pas uniquement limité pour avoir fait de la femme sa chose, sans aucune considération et sans prendre en compte les sentiments de la femme l'homme a fait de la polygamie un reflet de la suprématie de son sexe masculin en se cachant derrière les traditions et la religion pour assouvir son instinct sexuel. Dans *Le deuxième sexe II*, Beauvoir traite entre autres la question de la polygamie et de l'image de la femme par rapport à l'homme. Elle explique que la femme est toujours considérée comme l'Autre : « *Elle se détermine et se différencie par rapport à l'homme et non celui-ci par rapport à elle; elle est l'inessentiel en face de l'essentiel. Il est le Sujet, il est l'Absolu : elle est l'Autre* »⁸⁸.

Signalons l'importance de la polygamie dans les sociétés africaines et les motifs réels de sa pratique, afin de comprendre les raisons pour lesquelles les écrivaines veulent bannir cette institution pour garantir une image plus valorisante à la femme.

Tout d'abord, la polygamie est une pratique ancestrale en Afrique, elle a été pendant longtemps un facteur de stabilité sociale, tandis que la colonisation a favorisé l'introduction de modes de vie différents et de valeurs nouvelles tels que l'individualisme ou la scolarisation. Malgré cela, la polygamie subsiste encore étant donné qu'elle est ancrée dans le principe de vie du peuple africain. En outre, cette institution est l'image même de l'homme qui répond à un souci d'affirmation de son autorité et montre sa capacité à pouvoir entretenir plusieurs femmes.⁸⁹

Néanmoins, elle représente un fardeau pesant sur les femmes qui aspirent au mariage monogamique, parce qu'elles vivent de plus en plus mal l'intimité partagée. Elles réclament l'amour exclusif de leurs époux.

A cet effet, la polygamie devient un thème majeur de la littérature féminine africaine, qui représente le malaise de la nouvelle femme africaine. Ousmane SEMBENE, auteur négro-

⁸⁸DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe II*, Paris, Gallimard, 1949, p.16.

⁸⁹D'après la thèse de Maiga Touré, Zalia. *Les femmes face aux traditions dans les littératures et cinémas contemporains de l'Afrique francophone*, The university of Arizona, 2010.

africain affirme, à propos de la polygamie que : « *La polygamie a existé, elle existe encore et elle existera toujours en Afrique, vous devez vous y faire, vous, les femmes.* »⁹⁰, les femmes africaines ne s'y sont pas faites. C'est donc un rôle différent que celui de femmes soumises qu'elles entendent jouer dans la société africaine postindépendante. C'est pourquoi les auteurs féminins dénoncent la polygamie comme n'étant rien d'autre qu'un besoin charnel que l'homme tente de cacher à travers le pluralisme d'épouses. Au Sénégal, la polygamie est reconnue par la loi, cela qui semblerait profiter plus aux hommes. Elle devient plus complexe dans les pays musulmans tel le Sénégal, cette complexité se manifeste clairement à travers la pensée de la sénégalaise Mariama BA, avec son roman *Une si longue lettre*, qui vise à condamner la polygamie qui freine l'épanouissement de la femme. Dans son œuvre, elle parle de la polygamie comme d'un problème physiologique de l'homme, que la société excuse comme un instinct incontrôlable. BA se propose alors, de décrire la tragédie que vivent toutes les femmes qui subissent une vie conjugale polygame. Ramatoulaye dit à ce propos que : « *Les femmes n'acceptent jamais la polygamie par gaité de cœur, les femmes qui acceptent la polygamie sont contraintes* ». ⁹¹

Mariama BA, à travers les couples polygamiques, dans *Une si longue lettre*, essaye de montrer la justification fallacieuse dont usent les hommes et la souffrance des femmes qui résulte suite à cet acte. Les arguments utilisés par les protagonistes pour justifier la polygamie sont d'ordre religieux et social mais restent-ils les seuls motifs ? C'est ce que nous tenterons de démontrer à travers les trois personnages masculins Modou FALL, Mawdo BA et Samba DIACK.

Une si longue lettre, commence avec l'annonce de la mort de Modou l'époux de la narratrice Ramatoulaye. Après vingt-cinq années de mariage, Modou décide d'épouser une seconde femme beaucoup plus jeune que lui, qui se révèle être l'amie de sa fille aînée. La narratrice voit ce second mariage comme une faiblesse de l'homme qui cherche ainsi, à retrouver une seconde jeunesse, et non une pratique équitable des règles de l'Islam. L'Imam utilise le nom de Dieu pour excuser l'attitude de Modou lorsqu'il dit à Ramatoulaye que : « *La fatalité décide des êtres et des choses : Dieu lui a destiné une deuxième femme, il n'y peut rien* »⁹². Pour Modou et ses alliés, l'acte s'explique très aisément, tout s'est fait par la volonté divine, utilisée comme prétexte pour justifier l'acte de Modou qui détruit son couple, d'autant plus qu'après son mariage avec sa deuxième femme, il oublie ses devoirs dans un

⁹⁰SEMBENE, Ousmane. *Les bouts de bois de Dieu*, Paris, édition Le livre contemporain, 1960, p.72.

⁹¹BA, Mariama. *Une si longue lettre*, Dakar, Groupe Privat/Le Rocher, 2005, p.45.

⁹²*Ibid.*, p.73

mariage polygame. Si Dieu lui avait destiné une deuxième femme, Dieu ne lui avait pas permis de transgresser les exigences de la religion islamique. C'est une dégradation religieuse pour un homme qui réclame trop vite ses droits religieux et oublie ses obligations dues à sa première épouse. En effet, dans la religion musulmane, il est essentiel de traiter sa première épouse aussi bien que la deuxième, mais Modou donne la préférence de sa présence et de son argent à sa nouvelle femme, ce qui prouve l'idée que la religion n'est pas la raison première pour laquelle Modou choisit de prendre une seconde épouse : « *Je m'étais préparée à un partage équitable selon l'Islam, dans le domaine polygamique. Je n'eus rien entre les mains* »⁹³.

Pour Mariama BA, Modou est l'exemple parfait de l'homme mûr, marié, qui se cache derrière une pratique religieuse pour justifier son attirance pour les femmes plus jeunes. C'est donc la vanité de l'homme qui refuse de se voir vieillir, qui pousse Modou à se remarier. Ramatoulaye affirme que : « *Modou teignait mensuellement ses cheveux* »⁹⁴, elle dit également qu'il : « *portait maintenant des « accoutrements de jeunes loups* »⁹⁵.

L'égoïsme de Modou, son obsession à vouloir garder une « *jeunesse déclinante* »⁹⁶ le poussent à épouser Binetou et atténuer ainsi ses pulsions sexuelles. Selon FREUD la pulsion vise toujours « *à satisfaire un désir qui ne peut être obtenue qu'en supprimant l'état d'excitation à la source de la pulsion* »⁹⁷. Nous pouvons ainsi comprendre le comportement de Modou, qui se retrouve envahi du désir de retrouver une seconde jeunesse.

FREUD avance également le concept de « principe de réalité », selon lequel : « *On apprend au moi à refuser ou à différer certains plaisirs, à supporter certaines souffrances. Ce n'est pas que le plaisir soit abandonné ; il cherche simplement alors à se conformer aux nécessités de la réalité pour se donner une plus grande certitude.* »⁹⁸.

Nous pouvons alors condamner le geste de Modou, qui n'a pu dépasser son attirance envers une fille plus jeune que son épouse, mère de douze enfants, et qui a perdu ce faisant, son agilité et son habilité. Ramatoulaye déplore sa jeunesse déclinante :

*Ma minceur avait disparu ainsi que l'aisance et la rapidité de ses
mouvement. Mon ventre saillait sous le pagne qui dissimulait des
mollets développés (...) l'allaitement avait ôté à mes seins leur*

⁹³Ibid.,p.88.

⁹⁴Ibid.,p.93.

⁹⁵Ibid.,p.93.

⁹⁶Ibid.,p.93.

⁹⁷FREUD, Sigmund. *Pulsions et destins des pulsions*, (1915), Paris, Payot, 2010, p.99.

⁹⁸FREUD, Sigmund. *La perte de la réalité dans la névrose et la psychose*, Paris, Gallimard, 1924, p.102.

*rondeur et leur fermenté. La jeunesse désertait mon corps, aucune illusion possible*⁹⁹

SCHOPENHAUER montre également le lien du désir au besoin et au manque. Ainsi écrit-il : « *le fait de vouloir est toujours engendré par le manque, celui-ci étant identifié immédiatement à la souffrance.* »¹⁰⁰. A la lumière de cette assertion, nous pouvons comprendre le cas de Modou, qui constate que sa femme Ramatoulaye n'a plus les capacités et les atouts qui combleraient ses désirs sexuels. Nous constatons dès lors son manque d'égard envers les sentiments des femmes, il ne voit en elles qu'un objet susceptible d'assouvir ses besoins.

En outre malgré leur quart de siècle de mariage, Ramatoulaye tient encore à son mari et n'a jamais songé à regarder un autre homme, et ce d'autant plus que sa conception du mariage le lui interdisait d'une part, et que d'autre part, dans la société africaine, une femme ne peut répondre à un tel acte déshonorant et répréhensible aux yeux de la société et les traditions qui refusent à la femme la moindre liberté sexuelle. La polygamie étant une pratique vénérée et respectée dans les sociétés africaines, l'homme se voit ainsi le maître, imbu par sa supériorité qui lui donne le pouvoir d'asseoir ses envies et ses caprices que la femme doit accepter sans mot dire. Mariama BA, par la voix de Ramatoulaye condamne cette institution :

*Alors que la femme puise, dans le cours des ans, la force de s'attacher, malgré le vieillissement de son compagnon, l'homme, lui, rétrécit de plus en plus son champ de tendresse. Son œil égoïste regarde par-dessus l'épaule de sa conjointe. Il compare ce qu'il eut à ce qu'il n'a plus, ce qu'il a à ce qu'il pourrait avoir*¹⁰¹

En somme, l'auteure cherche à montrer les effets invisibles et les abus de cette pratique puisque la polygamie n'est autre qu'un désir physiologique de l'homme. Alors que Modou s'éprend de Binetou par simple caprice, Mawdo, l'époux d'Aissatou, l'amie d'enfance de Ramatoulay, consent à épouser Nabou en secondes noces sous la pression sociale, en vue de préserver l'héritage. Lorsque Mawdo épouse la petite Nabou, il estime qu'il doit s'expliquer auprès d'Aissatou, qu'il essaie de convaincre de sa bonne foi : « *Ma mère est vieille. Les*

⁹⁹BA, Mariama, *op.cit.*, p. 80.

¹⁰⁰SCHOPENHAUER, Arthur. *Le monde comme volonté et comme représentation*, P.U.F., 1992, p.158.

¹⁰¹BA, Mariama, *op.cit.*, p.80.

chocs de la vie et les déceptions ont rendu son cœur fragile. Si je méprise cette enfant, elle mourra. »¹⁰². Mawdo recourt à cet alibi afin de justifier sa polygamie. Plus tard, en discutant avec Ramatoulaye, il pousse encore plus loin son raisonnement en se servant du code occidental des films et des lois naturelles pour expliquer son acte :

*Voyant, ne fais pas l'idiote. Comment veux-tu qu'un homme reste de pierre au contact permanent de la femme qui évolue dans sa maison ? » (...) J'ai vu un film où les rescapés d'une catastrophe aérienne ont survécu en mangeant la chair des cadavres. Ce fait plaide de la force des instincts enfouis dans l'homme, instincts qui le dominant, quelle que soit son intelligence. Débarrasse-toi de tout excès de sentimentalité rêveuse. Accepte la réalité dans sa brusque laideur*¹⁰³

Ou encore : « *On ne résiste pas aux lois impérieuses qui exigent de l'homme nourriture et vêtements. Ces mêmes lois poussent le "mâle" ailleurs. Je dis bien " mâle" pour marquer les bestialités des instincts...Tu comprends...Une femme doit comprendre une fois pour toute et pardonner ; elle ne doit pas souffrir en se souciant des trahisons charnelles. Ce qui importe, c'est ce qu'il y a dans le cœur ; c'est ce qui lie deux êtres, au-dedans.* »¹⁰⁴.

Ramatoulaye déclare ainsi que : « *Pour se justifier, il ravalait la petite Nabou au rang de "mets". Ainsi, pour changer de "saveur", les hommes trompent leurs épouses.* »¹⁰⁵. Ainsi il garde la petite Nabou pour satisfaire son désir sexuel et détruit son foyer à cause de son égoïsme et sa faiblesse. Il distingue l'amour et la relation charnelle. Pour lui, chacune des deux femmes représente une forme d'amour: Aïssatou, mère de ses enfants, symbolise l'amour de sa jeunesse et Nabou est une offrande de sa mère, une conquête facile qui donne à sa vie une nouvelle saveur.

C'est par des arguments fallacieux et le mensonge que Mawdo annonce sa liaison avec Nabou. A l'instar de Modou, il s'adonne à la polygamie afin d'assouvir ses caprices personnels.

Ramatoulaye, après son drame et celui de son amie Aïssatou, se remémore le cas de nombreuses femmes qui ont subi le même sort, telle Jacqueline, chrétienne Ivoirienne, ayant

¹⁰²*Ibid.*,p. 62.

¹⁰³*Ibid.*,p.68.

¹⁰⁴*Ibid.*,p.68.

¹⁰⁵*Ibid.*,p.68.

épousé un ami du mari de Ramatoulaye, Samba DIACK, de confession musulmane, en dépit du refus de ses parents. Elle se retrouve victime de la trahison de son mari, qui passait ses loisirs à pourchasser les sénégalaises fines, sans prendre la peine de cacher ses aventures et sans égard pour sa femme ni pour ses enfants. Blessée par cette trahison, elle subit une dépression nerveuse.

Modou Fall, Mawdou Ba, ou Samba Diack, c'est-à-dire l'archétype du Sénégalais polygame, est incapable de résister à la tentation d'épouser plusieurs femmes. Ainsi, Ramatoulaye, Aïssatou et Jacqueline représentent la femme exploitée, trahie, que l'on rejette quand les charmes physiques de la jeunesse font place à ceux de la fidélité et de la sagesse morale que le mari polygame ne sait pas voir et encore moins apprécier. C'est pourquoi la femme se sent trahie. Ramatoulaye propose dans les dernières lignes d'*Une si longue lettre* des éléments qui contribuent à l'épanouissement du couple :

*L'amour, si imparfait soit-il dans son contenu et son expression, demeure le joint naturel entre ces deux êtres. S'aimer! Si chaque partenaire pouvait tendre sincèrement vers l'autre! S'il essayait de se fondre dans l'autre! S'il assumait ses réussites et ses échecs! S'il exhaussait ses qualités au lieu de dénombrer ses défauts! S'il réprimait les mauvais penchants sans s'y appesantir! S'il franchissait les repères les plus secrets pour prévenir les défaillances et soutenir en pensant, les maux tus! C'est de l'harmonie du couple que naît la réussite familiale*¹⁰⁶

En somme, à travers *Une si longue lettre*, il s'agit pour Mariama BA de porter un long regard sur la société sénégalaise pour dire que la femme ne doit plus être un archétype forgé par la société et par l'homme car la femme est l'épine dorsale de la société et non pas : « *L'accessoire qui orne (...) la femme est la racine première fondamentale de la nation où se greffe tout apport, d'où part aussi toute floraison.* »¹⁰⁷

Victimes respectives de ce mariage polygamique et de toutes les conséquences en ont découlées, Ramatoulaye et Aïssatou réagissent afin de montrer aux hommes les capacités de la femme une fois libérée de toute contrainte de la coutume et de la religion. Ce n'est plus l'image d'une femme soumise qu'elles montrent, mais celle de femmes qui vont enfreindre

¹⁰⁶ BA, Mariama, *op.cit.*, p. 164.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 116.

tout obstacle ayant freiné leur liberté et leur émancipation, ainsi, ces us archaïques appartiennent désormais au passé, un passé révolu, laissant la voie libre vers un futur progressiste.

II-2. DE LA SOUMISSION A LA TRANSGRESSION

L'oppression et la soumission ont fait de la femme un être invisible, un simple objet ignoré qu'on passe de main en main, de ce fait, la femme est reléguée à la périphérie de la marge d'où sa voix ne peut se faire entendre. La domination de la femme a entraîné son exclusion du cercle du pouvoir, et l'a réduite à un rôle de subalterne, pour reprendre l'expression de Gayatri SPIVAK¹⁰⁸. Par cette mise à l'écart, la femme est écrasée sous le poids des traditions assignées par une société patriarcale qui l'a assujettie à l'homme, gommant son existence à elle.

La considération de la femme comme objet évoque la théorie de Simone DE BEAUVOIR, qui, dans son texte *Le deuxième sexe I*, constate que l'identification de la femme comme l'Autre en relation à l'homme, est à l'origine de sa marginalisation et par conséquent, de son oppression par la société phallogcentrique. Tandis que l'homme représente l'Un et l'être humain, la femme représente l'Autre et l'objet¹⁰⁹ : « *Elle se détermine et se différencie par rapport à l'homme et non celui-ci par rapport à elle ; elle est l'inessentiel en face de l'essentiel. Il est le Sujet, il est l'Absolu, elle est l'Autre* »¹¹⁰.

Dans une société phallogcentrique, telle que la société africaine qui enferme la femme et la réduit en un objet insignifiant, la femme s'arme de courage et décide de se relever pour combattre afin de faire entendre sa voix et de s'affranchir en tant qu'individu visible et reconnu au sein de la société. Par cette volonté, la femme va s'inscrire dans un acte de transgression visant à dépasser son cloisonnement dans l'espace délimité en marge d'une société masculine pour enfin advenir au monde en tant que sujet, se dressant ainsi contre « *toute théorie du "sujet" comme ayant toujours été appropriée au "masculin"* »¹¹¹, tel que l'indique la féministe, philosophe et psychanalyste française Luce IRIGARAY dans sa thèse.

C'est grâce à l'évolution positive du mouvement féministe que beaucoup de femmes ont pu mettre à nu les blessures toujours mal refermées de générations de femmes prisonnières

¹⁰⁸SPIVAK, Gayatri Chakravorti. *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, 2009.

¹⁰⁹Une femme objet est une femme considérée comme une femme ou un objet de désir. Le corps féminin est réduit à un simple instrument de séduction ou à un objet de désir.

https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CM_088_0131

¹¹⁰DE BEAUVOIR, Simone, *Le deuxième sexe I*. Edition du club France Loisirs, 1990, p. 16.

¹¹¹IRIGARAY, Luce, *Spéculum. De l'autre femme*. Les éditions de Minuit. Paris, 1974, p. 165.

des chaînes séculaires. Le féminisme destiné à combattre l'oppression générée au sein de la famille, du mariage et de la sexualité, subit une double mutation à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ces mutations avaient pour objectif de dévoiler l'oppression commune des femmes, ce qui a favorisé la création de groupes de prise de conscience. Pour lutter contre un système hégémonique des sociétés phallogocentriques, les théoriciennes féministes proposent des solutions afin de promouvoir les droits de la femme. Elles font de la littérature le moyen d'améliorer leur condition. Par conséquent, cette littérature féminine vise à transformer la condition sociale et politique de la femme, dans laquelle elle va prendre la parole et affirmer sa place et son histoire dans l'Histoire à travers l'acte d'écrire. Le féminisme reste donc, un grand mouvement qui est entré dans la vie des femmes et des hommes, et qui a permis la mutation des mentalités¹¹².

Dans la même perspective, les écrivaines négro-africaines vont également prendre conscience de leur condition en usant elles aussi de l'écriture comme d'un '*butin de guerre*' pour reprendre l'expression de KATEB Yacine¹¹³, afin de renaître tel un phénix de ses cendres. Ainsi, la femme va transpercer le voile du silence tissé par l'homme, et crier son refus à la soumission et à la subalternisation. Les écrivaines cherchent à redonner la voix par l'écriture à cette minorité privée de parole. Parmi ces écrivaines, nous pouvons citer la sénégalaise Mariama BA, avec son roman épistolaire *Une si longue lettre*, publiée en 1979, qui va représenter la femme africaine en général, et sénégalaise en particulier, elle propose dans son roman une galerie de portraits de femmes noires invisibilisées par la société et victimes de soumission dont elles ne semblent pas pouvoir s'échapper, néanmoins certains de ses personnages décident de prendre du recul et de penser leur condition en passant de l'asservissement à la transgression des traditions pour se libérer des chaînes et mener une vie autonome. BA se démarque aussi des autres écrivains coutumiers de l'utilisation de "IL" qui fait allusion à la femme, en utilisant le "JE" affirmatif, elle redonne la voix à la femme qui affirme sa singularité et prend l'initiative de dénoncer les vices qui rangent sa société dont elle est la principale victime.

Homi BHABHA affirme dans son essai que le fait de voir une personne « *invisible* » constitue pour lui : « *la transgression de la demande du « je » en position de maîtrise de*

¹¹² <https://paris-luttes.info/petite-histoire-du-feminisme>

¹¹³ KATEB, Yacine, *L'œuvre en fragments* : inédits rassemblés par Jacqueline Arnaud. Paris, Edition Sindbad, 1986.

disposer d'un objet direct d'autoréflexion, d'un point de présence qui maintiendrait sa position énonciatrice privilégiée en tant que sujet »¹¹⁴.

L'emploi du « je » constitue donc le point de départ de la transgression qui permettra à la femme de s'affirmer et de passer d'un objet insignifiant et passif à un sujet actif conscient de sa position et résolument apte à y remédier.

Mariama BA raconte la vie de deux amies, Ramatoulaye et Aïssatou, de leur enfance jusqu'à leur vieillesse, en mettant en exergue les obstacles et les limites auxquels la femme doit faire face dans la société postcoloniale du Sénégal. Les deux protagonistes Ramatoulaye et Aïssatou ne sont que de simples subterfuges pour dénoncer : « *Le cas de bien d'autres femmes, méprisées, reléguées ou échangées, dont on s'est séparé comme d'un boubou usé ou démodé* »¹¹⁵. C'est parce qu'elle a compris que l'homme, pour mieux garder son ascendance sur la femme, ne cessera jamais de négliger cette dernière que, Mariama BA décide de prendre la parole et de la transmettre aux autres femmes privées d'opinion et de liberté, elle dit à travers Ramatoulaye : « *Je mesurais, aux regards étonnés, la minceur de la liberté accordée à la femme* ».¹¹⁶

Comme le suggérait Aimé CESAIRE, à propos du nègre, nous pouvons dire que la femme se découvre femme au comble de l'humiliation et de l'assujettissement¹¹⁷. En effet, dans *Une si longue lettre*, Ramatoulaye la narratrice, aurait-elle pris conscience si Modou, son mari ne l'avait pas humiliée en se mariant avec l'amie de sa propre fille ? C'est donc grâce au martyre qu'elle avait vécu que Ramatoulaye a réussi à révéler sa douleur et celle de son amie Aïssatou. Et c'est alors le début d'une prise de conscience et de parole : « *Cette fois ; je parlerai* »¹¹⁸ déclare Ramatoulaye. C'est une parole qui devient acerbe et qui accuse sans complaisance les hommes.

Ramatoulaye et Aïssatou, subissent le même sort, mais chacune d'elles réagit à sa façon, c'est la manière de l'auteure pour montrer qu'il existe diverses façons de faire face à l'oppression et à la discrimination : voilà deux femmes qui sont rejetées par leur époux et qui vont se battre chacune à sa manière pour retrouver sa dignité.

A la différence de Ramatoulaye qui, au départ se résigne, Aïssatou, avec impulsivité choisit le divorce, la transgression avec le système, elle n'accepte pas de se soumettre à des

¹¹⁴ BHABHA, Homi, *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007 (trad. de *The Location of Culture*, 1994), p.95.

¹¹⁵ BA, Mariama, *op.cit.*, p. 80.

¹¹⁶ *Ibid.*, p.99.

¹¹⁷ CESAIRE, Aimé. *Cahier d'un retour au pays natal*, in : Volonté, N°20, Paris, 1939.

¹¹⁸ BA, Mariama, *op.cit.*, p. 109.

coutumes rétrogrades telles la pratique du système des castes et de la polygamie. Elle prend la décision de rompre les chaînes. Elle décide de divorcer et de s'exiler à l'étranger, aux États-Unis, où elle peut accomplir ses projets sans que le fait d'être une femme soit un obstacle, elle entreprend des études qui lui assurent une existence à l'abri des problèmes du mariage. Aïssatou écrit une lettre à Mawdo, qui explique mieux sa position :

*Les princes dominant leurs sentiments pour honorer leur devoir. Les "autres" courbent leur nuque et acceptent en silence un sort qui les brime. Voilà, schématiquement, le règlement intérieur de notre société avec ses clivages insensés. Je ne m'y soumettrai point. Au bonheur qui fut nôtre, je ne peux substituer celui que tu me proposes aujourd'hui. Tu veux dissocier l'Amour tout court et l'amour physique [...] Dès lors, tu dégringoles de l'échelon supérieur, de la respectabilité où je t'ai toujours hissé [...] Je me dépouille de ton amour, de ton nom. Vêtue du seul habit valable de la dignité, je poursuis ma route. Adieu*¹¹⁹

Aïssatou hurle de rage, car elle éprouve un sentiment d'abandon et de trahison, cependant, elle puise dans son malheur la force de s'élever socialement. Elle met ainsi une croix sur son passé et regarde droit devant elle, ce qui lui permet de retrouver une joie de vivre et un équilibre, comme l'affirme la narratrice :

*Au lieu de regarder en arrière, tu fixas l'avenir obstinément. [...] Tu gagnes largement ta vie. Tu évolues dans la quiétude, comme tes lettres me le disent, résolument détournée des chercheurs de joies éphémères et des liaisons faciles*¹²⁰

Aïssatou, a donc transgressé la tradition sénégalaise du mariage, en refusant de respecter les systèmes officiels des castes, en choisissant d'écouter son cœur. Elle s'épanouit en dehors de son rôle d'épouse soumise et trouve sa liberté. Ainsi son divorce représente plus une simple désunion avec son mari, mais symbolise une rupture intégrale avec tout système. Cette liberté est une illustration de la liberté décrite par Simone DE BEAUVOIR, qui insiste sur la

¹¹⁹*Ibid.*, p. 64-65.

¹²⁰*Ibid.*, p.66.

révolte contre le passé, dès que la femme devient consciente de sa condition : « *De toutes façons un retour au passé n'est pas plus possible qu'il n'est souhaitable* »¹²¹.

Mariama BA, transforme l'idée de l'exil en un concept libérateur, jusqu'à y voir les solutions aux problèmes qui freinent l'épanouissement de la femme. L'idée de la recherche de soi et de la conquête d'une nouvelle identité autonome loin des lois caduques, qu'Aïssatou retrouve grâce à l'exil, s'illustre chez Edward SAID, qui dans sa propre vie, transforme l'exil, en quelque chose de salubre et de rentable, il dit à propos de l'exil que : « *C'est un lieu que nous ne possédons absolument pas mais dans lequel nous sommes toujours à l'aise* »¹²². Donc, le personnage d'Aïssatou, employé par BA, nous fait rappeler les écrits d'Edward SAID sur la notion d'exil dans son ouvrage *Réflexions sur l'exil* où il affirme que :

*J'ai défendu l'idée que l'exil peut engendrer de la rancœur et du regret, mais aussi affûter le regard sur le monde. Ce qui a été laissé derrière soi peut inspirer de la mélancolie, mais aussi une nouvelle approche. Puisque, presque par définition, exil et mémoire sont des notions conjointes, c'est ce dont on se souvient et la manière dont on s'en souvient qui déterminent le regard porté sur le futur*¹²³

A travers cet acte de transgression d'Aïssatou, Mariama BA transmet ses idées sur l'émancipation de la femme africaine, qui passe par une simple prise de conscience à un véritable engagement, c'est-à-dire, à une affirmation de soi et à une conquête de nouveaux espaces pour la femme.

Nous pouvons noter également que Ramatoulaye est aussi une personne capable de se rebeller, malgré sa résignation constatée au début. En effet, depuis sa jeunesse, elle avait une perception progressiste de la vie, son mariage en est une preuve, puisqu'elle s'est mariée avec Modou contre la volonté de ses parents, c'est en transgressant les règles liées au mariage, qu'elle célèbre son union. Aux mariages arrangés de la tradition, elle préfère suivre ses sentiments, au grand mécontentement de sa communauté. Cependant, malgré cette décision qui paraissait révolutionnaire en ce qui concerne le mariage, Ramatoulaye, se trouve en face de la tradition manipulée de la polygamie. Cette pratique qui a fait de sa vie un véritable supplice, va l'amener à faire face aux conflits présentés par la manipulation de la tradition,

¹²¹ DE BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe II*, Paris, Gallimard, 1949, p.395.

¹²² SAID, Edward. *Réflexions sur l'exil*, Paris, Actes Sud, 2008, p.518.

¹²³ *Ibid.*, p.515.

grâce à son instruction qui a fait d'elle une femme consciente de ses droits d'humain, ce savoir chèrement acquis va permettre à Ramatoulaye de plaider sa cause et de sortir de la posture de femme soumise. Elle opte pour une décision différente de celle de son amie Aïssatou, qui se rebelle complètement, coupe les ponts et part. Ramatoulaye, elle, décide de rester, car pour elle, le combat pour la liberté des femmes africaines, ne peut pas être mené ailleurs qu'en Afrique. La femme africaine doit lutter de l'intérieur de l'Afrique.

Malgré la tristesse et la faiblesse que montre Ramatoulaye, elle réussit néanmoins, à travers l'écriture à se révolter et à recouvrer son identité tiraillée entre le progrès et la tradition. Ramatoulaye vit une évolution, en commençant comme une femme silencieuse et passive face à son sort tragique et son expérience avec la polygamie et la misère de la rupture, elle trouve finalement sa voie et sa voix.

Bien que Ramatoulaye, ne montre pas encore la même force qu'Aïssatou, c'est leur amitié et l'admiration de la part de Ramatoulaye qui va la mener vers sa propre révolution, c'est à travers l'échange épistolaire que Ramatoulaye évolue et devient une femme libérée. C'est non seulement dans la longue lettre qu'elle écrit à Aïssatou où elle montre sa liberté, mais aussi dans le discours à l'oral. Quand Tamsir, le frère aîné de Modou propose d'épouser Ramatoulaye en lui déclarant :

*Tu me conviens comme femme et puis, tu continueras à habiter ici, comme si Modou n'était pas mort. En général, c'est le petit frère qui hérite de l'épouse délaissée par son aîné. Ici c'est le contraire. Tu es ma chance. Je t'épouse*¹²⁴

Ramatoulaye, retrouve sa voix et se rebelle contre cette proposition de Tamsir : « *Ma voix connaît trente années de silence, trente années de brimades. Elle éclate, violente, tantôt sarcastique, tantôt méprisante.* »¹²⁵, C'est alors la voix de la femme sénégalaise, refoulée depuis si longtemps, qui va enfin se faire entendre. Elle dit à Tamsir :

Tu oublies que j'ai un cœur, une raison, que je ne suis pas un objet que l'on se passe de main en main. Tu ignores ce que se marier signifie pour moi : c'est un acte de foi et d'amour, un don total de soi

¹²⁴BA, Mariama, *op.cit.*, p.108-109.

¹²⁵*Ibid.*, p. 109.

à l'être que l'on a choisi et qui vous a choisi. (J'insistais sur le mot choisi)¹²⁶

Ou encore quand elle lui dit : « *Tamsir, vomis tes rêves de conquérant. Ils ont duré quarante jours. Je ne serai jamais ta femme* »¹²⁷.

Puis, après s'être libérée oralement, Ramatoulaye se révolte par le biais de l'écrit, en réponse à la proposition de Daouda DIENG, elle dit :

Tu crois simple le problème polygamique. Ceux qui s'y meuvent connaissent des contraintes, des mensonges, des injustices qui alourdissent leur conscience pour la joie éphémère d'un changement
128

A travers son refus aux propositions de Tamsir et de Daouda DIENG, Ramatoulaye montre sa position définitive contre la polygamie. Ce refus se propose comme une seconde chance qui s'offre à elle, après s'être résignée, elle parvient enfin à dire « non » à ces pratiques et institutions très longtemps préservées qui doivent enfin disparaître ou du moins évoluer vers un futur salutaire.

Avec sa prise de parole, à l'oral et à l'écrit, Ramoutalaye se libère en trouvant l'équilibre qu'elle cherche entre la tradition qu'elle respecte et le progrès occidental qu'elle valorise.

Ramatoulaye, exprime l'évolution de sa faiblesse et de sa tristesse, jusqu'à ce qu'elle atteigne une liberté intérieure, puis une liberté physique. Au début, elle écrit : « *Je survivais. En plus de mes anciennes charges, j'assumais celles de Modou.* »¹²⁹. Puis, elle proclame encore : « *Je survivais. Je me débarrassais de ma timidité pour affronter seule les salles de cinéma ; je m'asseyais à ma place, avec de moins en moins de gêne.* »¹³⁰. L'évolution commence, malgré ses difficultés, elle trouve la capacité de faire face aux défis qui étaient autrefois ceux de Modou. Elle commence à sortir de la maison, en public, seule.

¹²⁶*Ibid.*,p. 109.

¹²⁷*Ibid.*,p. 110.

¹²⁸*Ibid.*,p. 128.

¹²⁹BA, Mariama, *op.cit.*,p.98.

¹³⁰*Ibid.*,p.99.

Puis, Ramatoulaye commence à faire face au fait qu'elle soit abandonnée par son mari : « *Je survivais. Plus je réfléchissais, plus je savais gré à Modou d'avoir coupé tout contact. J'avais la solution souhaitée par mes enfants, la rupture.* »¹³¹.

Sa révolution intérieure continue pour devenir plus tard une révolution extérieure, c'est grâce au cadeau d'Aïssatou, que Ramatoulaye trouve la liberté de mouvement, en apprenant à conduire : « *Et j'appris à conduire, domptant ma peur. Cette place étroite entre le volant et le siège fut mienne.* »¹³².

Nous pouvons comprendre que la scène de la leçon de conduite se donne à lire comme un autre symbole marquant la transgression et la révolte de Ramatoulaye, et constitue une transition vers la modernité. Cette machine terrifiante au début pour elle, devient un moyen de libération. A la fin de ce long parcours, Ramatoulaye a fini par écrire son propre scénario révolutionnaire, et l'écriture lui a permis de mener sa propre révolution, elle cesse d'être victime et finit par exprimer de nouveaux espoirs pour un futur de femme :

Je t'avertis déjà, je ne renonce pas à refaire ma vie. Malgré toutes déceptions et humiliations-, l'espérance m'habite C'est de l'humus sale et nauséabond que jaillit la plante verte et je sens pointer en moi des bourgeons neufs. Le mot bonheur recouvre bien quelque chose, n'est-ce pas ? J'irai à sa recherche. Tant pis pour moi si j'ai encore à t'écrire une si longue lettre... ¹³³

Cette phrase montre, en quelque sorte, une nouvelle Ramatoulaye, une femme plus forte qui s'affirme et qui est encore prête à transgresser pour satisfaire son désir libérateur, et en même temps retrouve le goût de vivre. Finalement la mort de Modou l'a libérée des chaînes et lui permis de renaitre dans un futur prometteur, puisque tout, désormais, paraît possible.

En somme, en illustrant les décisions variantes d'Aïssatou et de Ramatoulaye, Mariama BA montre le droit de choisir. La décision de partir, bien que la solution d'Aïssatou, ne soit pas la seule chose à faire faire pour être libre. Ramatoulaye ne quitte pas son mari. Pourtant, grâce à la liberté qu'elle trouve avec le pouvoir de l'écriture, elle est inspirée par le pouvoir d'Aïssatou, elle exprime sa tristesse et sa solitude, elle survit en faisant face à cette

¹³¹ *Ibid.*, p.99.

¹³² *Ibid.*, p.103.

¹³³ *Ibid.*, p.165.

expérience, et puis elle se révolte à l'oral, et à l'écrit en s'exprimant contre l'infidélité, contre la polygamie et contre le système des castes.

Dans sa représentation de l'amitié féminine, Mariama BA propose la solidarité féminine comme une des solutions au conflit entre les femmes. Dans son roman, cette écrivaine montre que la solidarité entre les femmes leur permet de se soutenir et de s'encourager pour pouvoir surmonter les contraintes de leur société patriarcale. Les deux amies, Ramatoulaye et Aïssatou, qui ont commencé une révolte contre une longue tradition jalousement gardée, aspirent que la génération suivante va continuer la lutte qu'elles ont ouverte sur la condition de la femme dans la société africaine.

II-3. Rupture avec le système :

La dichotomie entre tradition et modernité dans l'œuvre de Mariama BA se présente au niveau des personnages comme nous l'avons vu précédemment avec le cas de Ramatoulaye et d'Aïssatou, qui représentent une génération de femmes qui symbolise la transition à savoir, le passage de la soumission à la transgression. La première, après tant d'acharnement et d'obstination, finit par s'affranchir du poids des traditions et du patriarcat en situant son action au sein même de l'Afrique en adoptant une certaine autonomie qui lui ouvre la voie et la voix vers un avenir serein qui regorge d'espoir, Ramatoulaye affirme:

*Je t'avertis déjà, je ne renonce pas à refaire ma vie. Malgré tout -
déceptions et humiliations-l'espérance m'habite. C'est de l'humus
sale et nauséabond que jaillit la plante verte et je sens pointer en moi
des bougeons neufs*¹³⁴

Quant à la seconde, Aïssatou, qui se situe déjà dans la modernité, elle a transgressé les lois exigées par sa société en réagissant, contrairement à son amie, sous le feu de l'action par sa rupture avec un mari polygame et un système oppresseur, en s'exilant et laissant derrière elle un passé révolu, mort et enterré, le regard fixé droit devant elle. Les deux femmes referment donc la porte du passé où l'homme n'a pas su saisir les espoirs des indépendances et créer une nouvelle relation avec la femme. L'espoir de Ramatoulaye est que le futur réinstalle : « *l'inévitable et nécessaire complémentarité de l'homme et de la femme* »¹³⁵.

Et cela devra se faire via l'éducation qui va dans le sens de la modernité. C'est pourquoi après avoir vécu sous le joug des mères complices du système, Ramatoulaye veut épargner à

¹³⁴BA, Mariama, *Une si longue lettre*, Dakar, Groupe Privat/Le Rocher, 2005, p.165

¹³⁵*Ibid.*, p.164

ses enfants cette coercition en leur inculquant une éducation basée sur le libre-arbitre. Elle soutient :

*Les mères de jadis enseignaient la chasteté. Leur voix autorisée stigmatisait toute « errance » extra-conjugale. Les mères modernes favorisent les « jeux interdits ». Elles aident à la limitation de leurs dégâts, mieux, à leur prévention. Elles ôtent toutes épines, tous cailloux qui gênent la marche de leurs enfants à la conquête de toutes les libertés ! Je me plie douloureusement à cette exigence*¹³⁶

Mariama BA revendique, pour l'Afrique en mutation de nouvelles valeurs qui s'intègrent dans leur quotidien. Elle semble aussi appeler aux changements des mentalités dans le cadre d'une mixité sociale où règne enfin l'ordre. La modernité pourrait, alors, être définie comme l'insertion de l'Afrique dans un espace représentatif dominé par des valeurs progressistes

L'écrivaine se tourne vers les générations futures en espérant qu'elles réussiront là où sa génération a échoué. Son rêve est que l'homme tende enfin la main à la femme pour avancer ensemble dans la concorde et la réconciliation, parce que c'est l'union qui fait la force. Et c'est ainsi qu'ils doivent combattre, unis et réconciliés tous deux les fléaux qui gangrènent leur société. Les clés sont donc jetées entre les mains de la génération de Daba et ses paires afin de poursuivre le combat de leurs aînées.

En plus des deux protagonistes principaux, BA présente également la génération suivante des femmes instruites et donc libérée à travers le personnage de Daba, la fille de Ramatoulaye. Nous pouvons associer celle-ci à une nouvelle ère de l'histoire sénégalaise, premièrement lors de l'annonce du second mariage de son père, Daba dans un discours marqué à l'impératif, ordonne à sa mère de divorcer, elle dit à Ramatoulaye : « romps maman ! Chasse cet homme. Il ne nous a pas respectés, ni toi, ni moi. »¹³⁷. Le fait qu'elle utilise ce mode grammatical nous indique sa détermination à ne pas se laisser dominer et à prôner l'émancipation féminine¹³⁸. C'est une femme résolument engagée, elle se demande, au sujet de Dame Belle-Mère en particulier : « comment une femme peut-elle saper le bonheur

¹³⁶*Ibid.*, p. 161

¹³⁷BA, Mariama, *op. cit.*, p. 77

¹³⁸<http://dx.doi.org/10.4314/og.v9i1.3>

*d'une autre femme ? »*¹³⁹ ce que la nouvelle génération revendique alors, c'est l'unité et la solidarité des femmes qui sont noyées dans le même océan de tourments.

Ne voulant en aucun cas se laisser manipuler par qui que ce soit, Daba réclame les droits de sa mère hypothéqués par Dame Belle-Mère à l'époque, elle rachète alors, la demeure offerte par son père à cette dernière. Daba rétorque :

*Souviens-toi, j'étais la meilleure amie de ta fille. Tu en as fait la rivale de ma mère. Souviens-toi. Pendant cinq ans, tu as privé une mère et ses douze enfants de leur soutien. Souviens-toi. Ma mère a tellement souffert [...] Tu ne mérites aucune pitié. Déménage. Quant à Binetou, c'est une victime, ta victime. Je la plains*¹⁴⁰

La reprise de l'expression « *souviens-toi* » marque l'insistance de Daba. Elle persiste dans son argumentation et ne laisse aucune chance à Dame Belle-Mère de répondre à ses accusations. Elle est celle qui a le dernier mot, et brise le concept de la distinction d'âge et du respect des aînées. Pour elle, il n'existe pas de différence entre les êtres humains. Nous remarquons alors la valeur d'égalité que Daba essaie d'instaurer. Elle observe le même comportement et garde des idées similaires dans la relation de couple. Pour elle :

*Le mariage n'est pas une chaîne, c'est une adhésion réciproque à un programme de vie et puis, si l'un des conjoints ne trouve plus son compte dans cette union, pourquoi devrait-il rester ? Ce peut être Abou mon mari, ce peut être moi. Pourquoi pas ? La femme peut prendre l'initiative de la rupture*¹⁴¹

Daba a donc une vision progressiste de la place de la femme. D'après elle, sa fonction a changé et sa place dans le couple est égale à celle de l'homme. Elle offre un point de vue affirmant une rupture avec le modèle traditionnel du mariage et de la place des femmes dans la société. Elle prône d'une certaine manière l'émancipation féminine et souligne leur indépendance face au système patriarcal, exposant ainsi la liberté et l'égalité qu'elles

¹³⁹*Ibid.*, p. 132

¹⁴⁰*Ibid.*, p. 132

¹⁴¹BA, Mariama, *op. cit.*, p. 137

revendiquent. Daba transgresse donc les lois de la tradition en s'ingérant dans les problèmes de son père et de sa mère. Selon Lylian KESTELOOT :

*En principe, l'éducation que reçoivent les enfants en Afrique est particulièrement au Sénégal ne leur permet pas de s'ingérer dans les questions ayant trait au ménage de leurs parents*¹⁴²

Daba entre dans la catégorie des femmes qui ont bien assimilé cette notion de la modernité. Elles sont dynamiques, instruites et veulent sortir de l'enlisement des traditions et superstitions qu'elles considèrent comme étant des fardeaux écrasants. Sa mère est abasourdie par l'indépendance d'esprit dont elle fait preuve : « *elle raisonnait cette enfant... Elle avait des idées sur tout.* »¹⁴³. Ouverte donc au progrès. Daba ne veut pas se confiner à son univers. Elle serait un exemple parfait de la femme émancipée. Elle est ouverte au progrès et refuse non seulement d'être sous l'emprise des tabous de la tradition, mais aussi de l'homme.

En outre dans *Une si longue lettre*, les hommes sont principalement représentés de manière négative. Ils voient les femmes et même leurs propres épouses comme des êtres soumis à leur personne et vouées à les servir. Cela peut se justifier par l'idéologie du statut privilégié de l'homme dans la société dans laquelle ils ont grandi. Mais dans le cas du mari de Daba, Abou, nous pouvons noter que ce dernier est loin de ces doctrines qui paralysent l'entente et l'union entre l'homme et la femme. Daba entretient des relations saines basées sur un respect mutuel et sur une égalité de droits et de devoirs. Cette union représente l'exemple parfait que Ramatoulaye aurait souhaité avoir : « *Je sens mûrir la tendresse de ce jeune couple qui est l'image du couple tel que je le rêvais. Ils s'identifient l'un à l'autre, discutent de tout pour trouver un compromis.* »¹⁴⁴

A travers Daba et son mari, dans *Une si longue lettre*, nous pouvons lire l'idéal du couple que l'auteure propose par l'intermédiaire de Ramatoulaye : « *Daba les travaux ménagers ne l'accablent pas. Son mari cuit le riz aussi bien qu'elle, son mari qui proclame, quand je lui dis qu'il pourrait sa femme : Daba est ma femme. Elle n'est pas mon esclave, ni ma servante.* »¹⁴⁵

¹⁴²KESTELOOT, Lylian : *Anthologie Négro-africaine : Panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XXème siècle*, Verviers(Belgique), Marabout Université, 1967, P.239

¹⁴³*Ibid.*, p. 137

¹⁴⁴BA, Mariama, *op. cit.*, p. 137

¹⁴⁵*Ibid.*, p. 137

Cela signale l'importance que Mariama BA attache à l'entente nécessaire pour une union parfaite que Ramatoulaye confirme en ces termes : « *je reste persuadée de l'inévitable et nécessaire complémentarité de l'homme et de la femme* »¹⁴⁶

L'auteure montre un changement de mentalité dans l'homme moderne, qui est en conflit de génération avec l'homme traditionnel dans la façon d'apprécier la présence féminine. L'homme traditionnel ne pouvait pas aider une femme dans les travaux ménagers, ni la consulter. Mais l'homme moderne se représente la femme comme une collaboratrice, un partenaire qu'il peut consulter pour trouver un compromis.

En effet, l'indépendance de la femme réside dans le choix qu'elle parviendra à faire. A l'exemple d'Aïssatou l'homonyme qui tombe enceinte alors qu'elle est encore jeune, choisit de garder son enfant en dépit d'une société encore grandement ancrée dans les lois archaïques. Son amant, étant un jeune étudiant, Ibrahima SALL, ne la rejette pas, au contraire il assume ses actes envers et contre tous. Cela démontre l'autonomie de ce jeune couple qui témoigne que le bonheur se rencontre et s'épanouit dans la parfaite réciprocité des sentiments sans être contraint à une quelconque institution. Ce jeune couple s'unit donc main dans la main et affronte la société en lui montrant que la femme peut également jouir d'une liberté sexuelle et être maîtresse de son destin.

Etant l'homonyme de la meilleure amie de sa mère, Aïssatou, cette dernière semble être le double de l'autre Aïssatou, libre et déterminée. Nous pouvons constater qu'en réalité Aïssatou est le double de Ramatoulaye, l'idéal féminin auquel elle aspire. Aïssatou se développe finalement sous son propre toit. Aïssatou l'homonyme suit les traces de son aînée dans le chemin du progrès mais cette fois-ci en collaboration avec l'homme. Un progrès qui s'effectuera au sein même de sa mère patrie et de ses racines pour s'affranchir définitivement de ces coutumes désuètes.

D'un autre côté, Ramatoulaye se sent incapable devant l'état et les choix de sa fille, elle déclare : « *il faut bien que le fruit mûr tombe de l'arbre* ». ¹⁴⁷

Suite à cet événement, elle a eu soudain peur d'avoir donné trop de liberté à ses enfants elle souhaite donc leur faire comprendre l'importance et la valeur de leur corps :

J'insiste pour que mes filles prennent conscience tout de même de la valeur de leur corps. J'insiste sur la signification sublime de l'acte sexuel, une expression de l'amour. L'existence de moyens

¹⁴⁶*Ibid.*, p. 164

¹⁴⁷BA, Mariama, *op. cit.*, p. 158

contraceptifs ne doit pas mener à un déchainement de désirs et d'instincts. C'est à son contrôle, à son raisonnement, à son choix, à sa puissance d'attachement que l'individu se distingue de la bête. Chaque femme fait de sa vie ce qu'elle souhaite. Une vie de femme dissolue est incompatible avec la morale. Que tire-t-on des plaisirs ? (...) Aucune surprise n'était peinte sur les visages du trio. Le trio savait déjà, peut-être....un long silence...Et le trio disparut...¹⁴⁸

Ces paroles suscitent dans la femme une prise de conscience, il faut que la femme se découvre et avance dans sa vie car la polygamie met la femme dans une situation désavantageuse, comme nous l'avons expliqué au début de ce chapitre. La femme est seulement considérée comme un objet pour satisfaire le plaisir sexuel de l'homme égoïste et une machine à utiliser pour la reproduction des enfants. Il est temps pour la femme d'apprécier son existence et songe à un mari idéal, qui sera là pour elle et elle seule, et jamais un mari égoïste que l'on partage avec une autre femme. La femme doit songer à avoir un mari qui soit un partenaire, complice et respectueux et jamais un mari égoïste, polygame et dictateur.

Mariama BA veut voir l'homme et la femme vivre en harmonie, unis dans un respect mutuel, pour valoriser l'existence humaine et aider à développer tous ensemble l'univers.

Ainsi, à travers ces personnages, nous découvrons les figures de la modernité et du progrès, Aïssatou l'homonyme et Daba offrent un point de vue affirmant une rupture avec le modèle traditionnel du mariage et de la place des femmes dans la société. Elles prônent d'une certaine manière l'émancipation féminine et soulignent leur indépendance face au système patriarcal, exposant ainsi la liberté et l'égalité qu'elles revendiquent.

En somme, pour s'affirmer et gagner leur individualité dans la société, les femmes doivent s'armer de courage et d'ambition afin de combattre toutes formes d'oppressions auxquelles elles ont dû être assujetties pendant très longtemps.

¹⁴⁸Ibid, p. 161

Chapitre III

«J'écris parce que je ne peux pas faire autrement, parce que la gratuité de cet acte, parce que l'insolence, la dissidence de cette affirmation me deviennent de plus en plus nécessaire. J'écris à force de me taire. J'écris au bout ou en continuation de mon silence. J'écris parce que, malgré toutes les désespérances, l'espoir, (et je crois : l'amour) travaille en moi... ».

DJEBAR, Assia. *«Gestes acquis, gestes conquis»*

«Je continuerai à écrire. J'écrirai même s'ils m'enterrent. J'écrirai sur les murs s'ils me confisquent crayons et papiers. J'écrirai par terre, sur le soleil et sur la lune...L'impossible ne fait pas partie de ma vie. ».

EL SADAWI, Nawel, Mémoires de la prison des femmes.

CHAPITRE III : A LA QUETE DE L'INDIVIDU(ALITE)

III- 1 DE L'AFFIRMATION DE SOI A L'INDIVIDU(ALITE)

Comme nous l'avons expliqué précédemment, la femme prise entre tradition et modernité, absorbée par la loi sociale aliénante qui l'a assignée à un statut continuellement secondaire, manifeste la volonté d'imposer son existence, et elle ne pouvait que fuir et rompre les lois traditionnelles, ou résister et lutter pour faire entendre sa voix, à défaut d'obtenir la reconnaissance de ses droits et de son individualité.

Afin d'acquérir son individualité, la femme a dû mener un combat de titans. En effet, après un parcours tumultueux plein d'entraves et de restrictions causés par une société androcentrique qui la rabaisse au rang d'éternel mineur, elle va enfin prendre conscience de son statut minoré et s'acharner à se hisser sur le même pied d'égalité que l'homme, qui doit enfin reconnaître que la place de la femme est à reconsidérer et que lui aussi devra prendre conscience que ces archétypes forgés par la société doivent être abolis afin de faire évoluer la société. Car ce sont ces discriminations sexistes qui doivent être supprimés pour construire un monde nouveau loin des inégalités.

Certes, les hommes ne sont pas les seuls à être remis en cause, étant donné que des vieilles femmes, gardiennes des traditions, détiennent le pouvoir gérontocratique qui leur donne le droit de perpétuer toutes les pratiques ancestrales qui confinent la femme en réduisant son champ de liberté aux fonctions domestiques. Pour elles, l'instruction d'une jeune fille n'est pas à pousser, Kembe MILOLO affirme que :

« La mère, elle-même analphabète, ne voit pas les avantages de l'instruction pour sa fille. Elle compte sur l'enseignement traditionnel qui est pratique et qui inculque aux fillettes les vertus de la virginité, du respect de la vie, de la soumission, et de l'obéissance, ainsi que les vertus domestiques »¹⁴⁹.

Cependant, ce système est révolu, les femmes sont parties à la conquête de leur individualité, et pour cela elles ont dû transgresser les lois patriarcales. En effet, pour être reconnue comme individu à part entière, l'éducation a été pour elles la base de leur ascension sociale.

¹⁴⁹ MILOLO, Kembe. *L'image de la femme chez les romancières de l'Afrique noire francophone*, Editions Universitaires Fribourg, Suisse, 1986, p. 26-27.

Commençons d'abord par définir le concept d'individuation et de montrer son importance dans l'acquisition de l'individu (alité) de la femme.

A la lumière des travaux menés par le psychanalyste suisse Carl JUNG ce concept est défini comme étant :

« le processus de formation et de particularisation de l'individu ; plus spécialement de l'individu psychologique comme être distinct de l'ensemble, de la psychologie collective. L'individuation est donc un processus de différenciation qui a pour but de développer la personnalité individuelle. Cette individuation est une nécessité naturelle, puisque l'entraver par des réglementations rigides ou même exclusives, selon des normes collectives, porterait un grave préjudice à l'activité vitale de l'individu. Or l'individualité est déjà donnée physiquement et physiologiquement(...) Aussi le processus d'individuation ne mène-t-il pas à l'isolement, mais à une cohésion collective plus intensive et plus universelle »¹⁵⁰.

Nous pouvons relier cette citation à notre corpus, où Mariama BA nous a présenté des personnages déterminés à acquérir leur individualité, notamment avec Ramatoulaye et Aissatou. En effet, ces deux protagonistes ont eu accès à l'éducation qui leur a permis de prendre conscience que leur statut d'individu n'est pas reconnu dans la société traditionnelle dominée par la conscience collective, qui est l'ensemble des croyances et comportements partagés dans une collectivité. Selon DURKHEIM, cette conscience *« qui nous est commune avec notre groupe tout entier, qui par conséquent n'est pas nous-mêmes, mais la société vivant et agissant en nous »¹⁵¹.*

Nous déduisons qu'en fait nous poursuivons des fins collectives plus que notre bien propre, le groupe passe donc avant l'individu, avant soi. C'est pour cette raison que la femme se doit de s'écarter du groupe qui l'a empêchée de s'affirmer en tant qu'être à part entière. C'est ainsi que Ramatoulaye décide de prendre du recul et de s'éloigner du groupe en vue d'imposer ses pensées en dehors des archétypes construits par la société. Et c'est dans un monologue intérieur que cette dernière s'engage à tisser son individualité, elle profite alors des quarante jours de deuil imposés par la tradition où elle s'isole pour observer de loin et

¹⁵⁰ JUNG, Carl Gustave. *Types psychologiques*, Edition George, 1977, (Trad. Yves Le Laye), 2005, p.408.

¹⁵¹ DURKHEIM, David Emile. *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2004, p. 99.

laisser libre cours à ses pensées sans que celles-ci ne soient infectées ou influencées par son entourage qui l'a longtemps paralysée et qui lui a dicté sa conduite. Ses observations seront transmises à l'écrit, car comme dirait Jules RENARD : « *Ecrire, c'est une façon de parler sans être interrompu* »¹⁵².

Nous pouvons comprendre que le fait de prendre la plume est un autre moyen de se délester de sa peine et de prendre la parole, l'écriture contribue à la conquête de l'individualité, c'est grâce à l'acte de l'écriture que Mariama BA nous a fait découvrir dans le personnage Ramatoulaye une femme capable de mener une vie autonome et suivre ainsi la voie de l'individualité, une femme qui assume l'audace de dire "Je" dans une société, une culture où l'usage de la première personne du singulier est inhabituel dans la tradition littéraire africaine, marquée plutôt par la prédominance de l'univers collectif sur l'individu, l'usage du "Je" est donc une marque de transgression qui place la narratrice dans l'individualité. L'écriture permet à Ramatoulaye de se construire en tant que femme et de s'affirmer en tant qu'individu qui a un savoir à transmettre. Ramatoulaye réussit à s'assumer toute seule, ce qui la pousse à accomplir une révolution interne et intime, celle de s'accomplir en tant que femme, à travers des actions quotidiennes, qui, apparemment ne sont pas anodines, aller au cinéma seule, parler de sexualité à ses filles, aider sa fille Aissatou à élever un enfant qu'elle a conçu par amour, en dehors du mariage. Ces actions nous livrent l'image d'une autre femme qui vient de renaître dans la modernité en tant qu'individu loin d'une société traditionnelle et machiste, car le fait que la femme revendique une égalité de droits sociaux avec l'homme, qu'elle se voit reconnaître à la fois le pouvoir de conduire sa destinée et le désir d'affirmer son individualité, est sans conteste un trait de la modernité.

Nous constatons alors que l'écriture est une arme salvatrice que Ramoutalaye s'approprie pour dénoncer les tares de sa société, mais par-dessus tout, elle témoigne grâce à elle de l'importance de l'instruction qui est le premier pas vers l'individualité. Avant de parler de l'influence de l'instruction sur l'individualité de la femme, nous allons nous arrêter à cette notion d'individualité que Georg SIMMEL a définie. Pour lui :

« L'individualité est centrée sur l'idée de liberté de l'homme, qui doit être conquise contre les puissances traditionnelles(...) l'ancien régime impose à l'individu la contrainte des pouvoirs traditionnels et les obligations qui leur sont associées ; du point de vue moderne, celles-ci sont perçues comme

¹⁵²RENARD, Jules. *Leçons d'écriture et de lecture*, Journal, 13 avril, 1895, réédité aux Editions du Sonneur, Paris, 2009. P.52.

pesantes et importunes(...) il s'agit surtout de lutter contre le pouvoir et de se libérer de sa contrainte. La société libérée crée ouvertement un individu autonome qui prend la forme de l'homme en tant que l'homme »¹⁵³.

Cette citation est en accord avec ce que Mariama BA ambitionne d'atteindre quant à la liberté de la femme, ce qui ne peut être réalisé qu'en abolissant les dogmes qui corrompent la société traditionnelle, et c'est à travers son personnage Ramatoulaye qu'elle tentera de faire prendre conscience aux femmes de la nécessité d'imposer ses propres pensées afin de se libérer des contraintes du pouvoir oppresseur. De cela, nous pouvons comprendre l'importance de l'instruction que toute femme doit bénéficier pour être reconnue en tant qu'individu à part entière agissant et réagissant en vue de satisfaire ses propres intérêts, par exemple, la liberté que possède l'individu en matière de choix du conjoint. Ramatoulaye et Aïssatou, étant des femmes bien cultivées, se sont opposées à un mariage forcé, elles ont fait un choix libre de leurs époux contre la volonté de leurs familles. Ainsi, l'école a fait que l'individu soit en mesure de prendre une décision personnelle sans suivre les décisions influencées par les traditions archaïques. Ramatoulaye et Assaïtou font même partie des : « premières pionnières de la promotion de la femme africaine »¹⁵⁴ et participent à la : « poussée du gigantesque effort à accomplir pour la régression de l'ignorance »¹⁵⁵, en travaillant comme institutrices, c'est grâce à son métier que Ramatoulaye a pu subvenir aux besoins de ses douze enfants lorsque son mari l'a quittée. Elle est alors capable de s'assumer financièrement, et bien que la rupture fût difficile, avoir un travail lui a été bénéfique :

« Je survivais. En plus de mes anciennes charges, j'assumais celles de Modou. [...] Mon cerveau s'exerçait à une nouvelle gymnastique financière. [...] Les dates extrêmes de paiement des factures d'électricité ou d'eau sollicitaient mon attention. J'étais souvent la seule femme dans une file d'attente »¹⁵⁶.

Ramatoulaye s'adapte à cette nouvelle situation et devient une femme indépendante qui peut compter sur elle-même, elle acquiert son individualité. Nous nous rendons compte qu'assumer les deux charges, celles de la mère et du père est un phénomène rare mais pas unique puisque sa meilleure amie Aïssatou le fait de manière encore plus radicale en

¹⁵³SIMMEL, George. *Philosophie de la modernité 1 : La femme, la ville, l'individualisme*, Payot, 1988, p. 132.

¹⁵⁴BA, Mariama. *Une si longue lettre*, op.cit., p. 36.

¹⁵⁵*Ibid.*, p. 50.

¹⁵⁶*Ibid.*, p.98.

demandant le divorce lorsque son mari décide de se remarier. Son travail d'institutrice lui permet de louer une maison mais cela ne lui suffit pas, elle désire davantage que le rôle limité proposé par la société africaine. L'éducation va lui permettre de commencer une nouvelle vie pour elle et ses quatre fils:

« Tu t'assignas un but difficile ; et plus que ma présence, mes encouragements, les livres te sauvèrent. Devenus ton refuge, ils te soutinrent. [...] Ils te permirent de te hisser. Ce que la société te refusait, ils te l'accordèrent: des examens passés avec succès te menèrent toi aussi en France. L'École d'interprétariat, d'où tu sortis, permis ta nomination à l'ambassade du Sénégal aux Etats-Unis. Tu gagnes largement ta vie »¹⁵⁷.

Les livres sont ici personnifiés car ils sont doués de qualités humaines capables de transmettre à Aïssatou la force et le savoir nécessaires à passer outre l'avis de la société pour devenir quelqu'un d'important capable de s'assumer en dehors de l'autorité de l'homme. Ce sont ses connaissances qui lui permettent de s'élever dans la société. Un rebelle est celui qui dit non, qui défie l'ordre, passant par la révolte intérieure à la révolte extérieure. Blessée dans son honneur, Aïssatou est saisie dans sa volonté de tout sacrifier pour vivre la passion de la liberté et accéder au sommet de l'individualité. Elle se dépouille ainsi des oripeaux de femme soumise et revêt le seul habit qui vaille : celui de la dignité. Elle se veut alors garante de son destin. Continuant sa route seule, Aïssatou assume ses positions et se lance vers une nouvelle ère faite de liberté, mais aussi de nouveaux défis. C'est la métaphore des indépendances africaines.

Le départ d'Aïssatou du foyer de Mawdo, l'acharnement avec lequel elle plonge dans les études et sa détermination à construire son avenir en femme indépendante sont emblématiques d'une individualité acharnée en rupture avec les modes de la reproduction des valeurs archaïques. Il est clair que l'éducation est source de pouvoir pour se trouver et réussir sa vie en tant qu'individu.

En somme, par le biais de cette étude nous sommes arrivées à conclure que l'individualité de la femme s'acquiert principalement grâce à l'instruction qui lui permet de franchir un pas vers la modernité et de clore les portes du passé qui lui ouvre l'horizon d'un futur prometteur, Ramatoulaye déclare ainsi :

¹⁵⁷*Ibid.*, p.66.

« *Je t'avertis déjà, je ne renonce pas à refaire ma vie. Malgré toutes déceptions et humiliations-, l'espérance m'habite. C'est de l'humus sale et nauséabond que jaillit la plante verte et je sens pointer en moi des bourgeons neufs.* »¹⁵⁸.

Cette dernière lettre se situe entre le passé révolu et le futur attendu, en l'anticipant par l'image métaphorique de la germination. C'est-à-dire l'éclosion et la renaissance d'une nouvelle femme. L'écriture joue donc un rôle positif dans la vie de la femme, grâce à son action bénéfique, la femme se libère du silence, se construit une nouvelle identité. Et nous allons aussi voir comment les femmes en ont fait un outil d'émancipation.

III-2 l'écriture comme outil d'émancipation et de renaissance

Comme nous l'avons constaté précédemment, l'instruction a permis aux femmes d'acquérir une certaine visibilité au sein de leur société et de s'imposer comme des individus autonomes capables d'apporter leur pierre à l'édification d'une société qui reconnaîtra enfin leur existence. En effet, c'est aussi grâce aux plusieurs mouvements féministes que les femmes ont pris conscience de leur condition, ce qui les poussera à s'engager dans une mission émancipatrice.

Cependant, comment prendre la parole dans une société où la voix féminine fait figure d'offense ? Car comme nous l'avons dit, lorsque la littérature négro-africaine a émergé, ce sont les hommes qui l'ont porté, la femme a longtemps été absente de la scène littéraire dominée par cette gent masculine (Léopold Sédar SENGHOR¹⁵⁹, Sembène OUSMANE¹⁶⁰, Mongo BETI¹⁶¹, pour n'en citer que quelques-uns.).

Selon l'article de Béatrice-Rangira GALLIMORE¹⁶² les causes de l'absence des femmes de la production littéraire se résument en deux causes, d'une part par les fondements socioculturels des sociétés africaines et d'autre part par des facteurs externes. En effet, éduquées dans un environnement social qui leur dicte la résignation jusqu'à l'effacement, les femmes n'apparaissent presque jamais au-devant de la scène.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p.165.

¹⁵⁹ SENGHOR, Léopold Sédar. *Hosties noires*, Paris, Seuil, 1948.

¹⁶⁰ SEMBENE, Ousmane. *Les bouts de bois de Dieu*, Paris, édition Le livre contemporain, 1960.

¹⁶¹ BETI, Mongo. *Perpétue Et l'habitude du malheur*, Paris, Buchet/Chastel, 1974.

¹⁶² GALLIMORE, Rangira-Béatrice. « *Écriture féministe ? Écriture féminine ? Les écrivaines francophones de l'Afrique subsaharienne face au regard du lecteur/critique* » In : *Etudes françaises*, vol.37.n°2, 2001, p.79.

Si les structures des sociétés africaines font que les femmes ont tendance à jouer les seconds rôles, il y a aussi des facteurs externes comme l'école interdite aux filles dès les débuts de la colonisation, ce qui n'a pas permis de favoriser l'éducation et la scolarité des filles, bien au contraire, ces dernières sont toujours largement délaissées. L'instruction étant un préalable à toute prétention à l'écriture, nous pouvons comprendre que les femmes exclues du processus de scolarisation ne puissent pas accéder aussi facilement à l'écriture.

La seconde cause de la venue tardive des femmes à l'écriture est la division sexuelle des tâches qui confère très peu de temps aux femmes. Ces tâches ne libèrent jamais la femme de ses devoirs de mère, d'épouse et c'est sur elle que retombent toutes les tâches ménagères. Il y a donc un problème de disponibilité quand on sait que l'écriture requiert énormément de temps, de concentration et de tranquillité.

Assia DJEBAR, écrivaine et féministe algérienne dit à propos de l'exclusion de la femme du champ de l'écriture, dans son ouvrage *Ces voix qui m'assiègent*, que :

« La femme est exilée le plus souvent de l'écriture : pour ne pas s'en servir, elle , comme individu, pour ne pas connaître ses droits dans la cité, pour ne pas redevenir mobile, pour ne pas être cause de fitna (querelle) parmi les mâles qui palabrent...Le danger gît là : la femme qui peut écrire (on écrit d'abord pour soi, car l'écriture amène le dialogue avec soi), cette femme risque d'expérimenter un pouvoir étrange, le pouvoir d'être femme autrement que par l'enfantement maternel. »¹⁶³.

Cependant, cette exclusion ne les empêche pas de continuer à écrire, car elles ont compris que l'écriture pouvait être une arme efficace contre ce poids des traditions qui pèsent sur elles. Elles usent de l'écriture comme moyen révélateur de leur condition et des réalités sociales qui étouffent la voix féminine.

L'écriture devient à cet effet leur seul espoir de rompre ce pacte du silence qu'elles observaient jusque-là. KATEB Yacine, écrivain algérien affirme que :

¹⁶³ DJEBAR, Assia. *Ces voix qui m'assiègent*, Paris, Albin Michel, 1999, p.76.

« On n'entend pas la voix des femmes. C'est à peine un murmure. Le plus souvent c'est le silence. Un silence orageux. Car ce silence engendre le don de la parole »¹⁶⁴.

C'est par l'écriture qu'elles signent leur acte de rébellion contre ces sociétés qui ont toujours fait d'elles de simples spectatrices. Elles usurpent la parole interdite pour ne plus se laisser raconter, mais pour raconter elles-mêmes leur histoire. Avec des débuts timides, leurs textes montraient néanmoins la condition féminine comme un destin inéluctable, nous pouvons citer *Paroles aux négresses* d'Awa THIAM¹⁶⁵ ou *La grève des battù* d'Aminata SOW FALL¹⁶⁶.

Cependant c'est l'apparition d'*Une si longue lettre* en 1979 de Mariama BA, qui marquera l'entrée des femmes noires francophones dans la littérature. BA considérait l'écriture féminine comme un instrument salvateur que les femmes se doivent d'utiliser pour combattre l'injustice, comme elle l'écrit dans son article *La fonction politique des littératures africaines* :

« Comment ne pas prendre conscience de cet état de fait agressif ? Comment ne pas être tenté de soulever ce lourd couvercle social ? C'est à nous, femmes, de prendre notre destin en mains pour bouleverser l'ordre établi à notre détriment et ne point le subir. Nous devons user comme les Hommes de cette arme, pacifique certes, mais sûre qu'est l'écriture. »¹⁶⁷.

Dans un contexte où l'écriture masculine prévalait, il y avait une volonté de la part de l'auteure de prendre en charge la cause des femmes et de faire valoir l'écriture féminine. *Une si longue lettre* est un roman épistolaire écrit par une femme qui réagit par rapport aux conditions de ses sœurs victimes des traditions et de la domination des hommes. C'est à travers la voix de Ramatoulaye qu'elle parvient à témoigner de la condition précaire des femmes.

En effet, Ramatoulaye après la mort de son mari, met à profit les quarante jours de deuil imposés par la tradition, où elle se retrouve seule, face à elle-même, elle fait alors de son veuvage un lieu de l'écriture intime. Son retrait du groupe crée une réflexion sur soi qui

¹⁶⁴ KATEB, Yacine. *J'ai vu l'étoile qui n'a brillé qu'une fois*, Paris, Le Monde, 1984.

¹⁶⁵ THIAM, Awa. *La parole aux négresses*, L'opium, 1978.

¹⁶⁶ SOW FALL, Aminata. *La grève des battù*, Nouvelles éditions africaines, 1979.

¹⁶⁷ BA, Mariama. *Fonction poétique des littératures africaines écrites*, op.cit., p. 6-7.

la transporte dans une aventure intérieure, qu'elle extériorise grâce à l'écriture d'une si longue lettre. Nous pensons que le mot « Lettre » renvoie d'une part à la correspondance entre la narratrice Ramatoulaye et sa meilleure amie Aïssatou; néanmoins rien ne montre la présence de cette dernière dans le roman, elle n'est reconnue que par les témoignages et le récit de Ramatoulaye, ce qui indique le dédoublement de la narratrice et démontre que la femme qui écrit est la même qui reçoit, et ce dédoublement a pour but de démontrer la femme qui se démarque en tant qu'individu visible et reconnu dans la société. D'autre part, le mot « Lettre » renvoie à l'acte d'écriture, à la prise de parole, et à l'engagement dans la voie de l'émancipation, l'écriture s'oppose à la tradition, et signe la libération chez BA et pour toutes les femmes qui écrivent. Elle voulait réhabiliter l'image de la femme africaine, jusque-là ternie par le patriarcat et la tradition.

Par le titre de son roman, nous nous rendons compte immédiatement qu'il s'agit d'un récit épistolaire, qui se définit comme étant :

« tout récit en prose, long ou court, largement ou intégralement imaginaire dans lequel des lettres, partiellement ou entièrement fictives, sont utilisées en quelque sorte comme véhicule de la narration ou bien jouent un rôle important dans le déroulement de l'histoire »¹⁶⁸.

Une si longue lettre, reprend ainsi les aspects du roman épistolaire classique. Le récit débute avec une adresse directe de la destinataire, « Aïssatou »¹⁶⁹. Aussi, la formule « *En guise de réponse* »¹⁷⁰ marque l'existence d'une correspondance antérieure, en plus de la signature de la lettre à la fin du texte. Ramatoulaye se confie ainsi à sa meilleure amie. Ce qui est plus significatif reste quand même la narration à la première personne du singulier, qui ne va pas changer tout au long du livre. Ramatoulaye est en fait la seule voix de l'œuvre et seul son point de vue est exprimé. Par cette focalisation interne de la narration, seule la voix féminine est exprimée. Voilà un prétexte pour BA de mettre la femme au-devant de la scène, de lui accorder la parole et ceci, sans aucune interférence.

Nous pouvons ainsi dire que chez Mariama BA, la forme est au service du fond, puisqu'elle prône l'émancipation de la femme noire et lui donner de la voix serait sans doute le pas à accomplir et c'est ce que la technique de l'épistolaire lui permet.

¹⁶⁸VERSINI, Laurent. *Le roman épistolaire*, P.U.F., 1979, p.59.

¹⁶⁹ BA, Mariama. *Une si longue lettre*, op.cit., p.11.

¹⁷⁰*Ibid.*, p.11.

La lettre est donc une parole qu'elle arrache à la fois à l'homme et à la société pour parler en son nom propre et dire « *je pense, donc je suis* »¹⁷¹. Mariama BA a choisi la forme épistolaire qui devient l'espace libérateur où s'adosse la condition malheureuse de la femme confrontée à l'égoïsme des hommes.

Dans le tête-à-tête entre Ramatoulaye et Aïssatou propre à la confiance, la forme épistolaire qui s'épanouit dans l'espace clos du veuvage se prête à la manifestation des sentiments et au retour sur soi, car comme l'a affirmé Ramatoulaye au début de sa lettre : « *La confiance noie la douleur* »¹⁷².

Ainsi, la lettre se transforme en journal intime qui se présente comme une catharsis, une purgation de ses émotions puisqu'elle ne fait pas que dénoncer sa société, mais elle vise l'affranchissement du système despotique. En effet, elle use encore une fois de la forme épistolaire pour s'opposer aux pratiques qui ont aliéné la femme, nous le percevons suite à la demande au mariage de Daouda DIENG après la mort de Modou, Ramatoulaye voit cette demande comme une seconde chance, une renaissance qui lui est donnée de dire non à la polygamie. Elle riposte :

*« Daouda, Tu poursuis une femme qui est restée la même, Daouda, malgré les ravages intenses de la souffrance. (...) Et puis, l'existence de ta femme et de tes enfants complique encore ta situation. Abandonnée hier, par le fait d'une femme, je ne peux allégrement m'introduire entre toi et ta famille. Tu crois simple le problème polygamique. Ceux qui s'y meuvent connaissent des contraintes, des mensonges, des injustices qui alourdissent leur conscience pour la joie éphémère d'un changement (...) Ramatoulaye »*¹⁷³.

Nous pouvons signaler également le fait qu'Aïssatou a quitté son mari Mawdo en lui laissant une lettre où elle explique que ce que lui propose aujourd'hui celui-ci est insensé et immoral et qu'elle ne s'y soumettrait jamais :

« Les princes dominent leurs sentiments pour honorer leur devoirs. Les autres » courbent leur nuque et acceptent en silence un sort qui les brime. Voilà, schématiquement, le règlement intérieur de notre société avec ses

¹⁷¹ DESCARTES, René, *Discours de la méthode*,

¹⁷² BA, Mariama, *Une si longue lettre*, op.cit., p.11.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 128.

clivages insensés. Je ne m'y soumettrai point(...). Je me dépouille de ton amour, de ton nom. Vêtue du seul habit valable de la dignité, je poursuis ma route. Adieu, »¹⁷⁴.

Nous pouvons dire que ces mises en abymes¹⁷⁵ sont utilisées afin de démontrer que l'écriture est le moyen qui permet à la femme de s'affirmer et de s'affranchir de tout ce qui l'a assujettie. L'ironie du sort a fait que Modou soit mort d'une crise cardiaque survenue subitement à son lieu de travail en dictant une « lettre ». Nous pouvons comprendre que sa mort soit symbolique du fait qu'il était en train de dicter une lettre à ce moment-là. Cela démontre que désormais la voix de l'homme s'éteint au profit de celle de la femme, celle-ci étouffe donc sa voix pour qu'enfin vienne son tour de parler et de se faire entendre. Ainsi l'écriture a été pour la femme l'arme qui détrône l'homme de sa supériorité.

Outre l'utilisation du genre épistolaire pour dénoncer la société sénégalaise, nous pouvons nous permettre de rajouter qu'au-delà de la lettre, Mariama BA donne voix à une femme parmi tant d'autres, Ramatoulaye, qui s'engage à faire son autobiographie pour relater son existence, détecter la source des problèmes auxquels elle a été confrontée et aboutir à une résolution de ceux-ci. Elle débute son récit en se rappelant la naissance de son amitié avec Aïssatou pour donner appui à son histoire et faire appel au passé :

« Si les rêves meurent en traversant les ans et les réalités, je garde intacts mes souvenirs, sel de ma mémoire. Je t'invoque. Le passé renaît avec son cortège d'émotions. Je ferme les yeux flux et reflux de sensations(...) »¹⁷⁶

C'est dans un processus de repli sur soi que cette dernière s'attelle à se remémorer ses souvenirs passant d'une vie exemplifiée à ses déboires conjugaux tourmentés par des coutumes et institutions qui ont fait de sa vie un cauchemar. Un processus de repli sur soi s'amorce alors et la mémoire se met à ressasser les souvenirs.

L'écriture de soi est alors une nouvelle souffrance, peut-être même plus vive que la première car nous imaginons, en l'évoquant, les moyens qui nous auraient permis de l'éviter

¹⁷⁴*Ibid.*, p. 64-65.

¹⁷⁵ La mise en abyme désigne l'enchâssement d'un récit dans un autre récit. www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/mise-en-abyme.php

¹⁷⁶BA, Mariama. *Une si longue lettre*, op.cit., p.11-12.

ou de la contourner. Tel le regret que manifestait la narratrice en se rappelant les paroles de sa mère lui disant à propos de Modou : « *trop beau, trop poli, trop parfait pour un homme.* »¹⁷⁷ Telle est donc l'expérience de l'écriture de soi vécue par la narratrice d'*Une si longue lettre*. S'écrire s'avère être pour elle chose douloureuse mais nécessaire puisqu'elle est le remède contre tous les maux qui l'ont submergés. C'est pourquoi, escaladant les marches minées de sa vie antérieure, elle espère dépasser ses faiblesses et panser ses blessures.

*«A vouloir trop se rapprocher du foyer de son être, celui qui se cherche sur la voie des écritures intimes risquerait de se brûler à la flamme qu'il a allumée; le langage humain ne supporte pas de trop violentes surcharges énergétiques; il arrive qu'il fasse sauter les fusibles et mette le feu aux circuits du discours»*¹⁷⁸ affirme Georges GUSDORF.

De là, nous pouvons comprendre qu'après avoir refoulé le tourbillon d'émotions, nous ne pouvons plus nous retenir, le cri doit raisonner haut et fort sans retenue tel le cri d'un bébé venant au monde, il faut donc faire jaillir le cri du ventre accumulé depuis des siècles.

En outre, nous pouvons croire que vouloir s'écrire est engendré du fait de vouloir se connaître soi-même, se découvrir, se comprendre pour mieux comprendre les autres. C'est dans cette optique que Ramatoulaye s'est lancé dans ce marathon jalonné d'émotions effervescentes pour faire table rase du passé et renaître dans un monde nouveau dégagé de toutes épines qui envahissaient sa vie et celle de toutes les femmes dont elle est la porte-parole. Pour GUSDORF :

*«Le commencement des écritures du moi correspond à une crise de la personnalité; l'identité personnelle est mise en question, elle fait question; le sujet découvre qu'il vivait dans le malentendu. Le repli dans le domaine de l'intimité répond à la rupture d'un contrat social fixant le signalement d'un individu selon l'ordre d'apparences usuelles dont l'intéressé s'aperçoit brusquement qu'elles sont abusives et fondées»*¹⁷⁹

A la lumière de cette citation, nous pouvons comprendre que l'écriture elle-même se transforme alors en clameur aiguë qui accuse la société et les hommes de tenir les femmes en esclavage. Cette voix de la révolte est une arme salutaire qui la protégera désormais de

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.35.

¹⁷⁸ GUSDORF, Georges. *Les écritures du moi : Ligne de vie 1*, Edition Odile Jacob, 1991, p.45.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p.23.

l'injustice de l'Homme. Cette voix se substitue alors à sa plume, une plume qui se transforme en un arsenal de paroles acerbes qui accuse et rectifie ces injustices.

Donc, nous pouvons constater que ce n'est pas une simple autobiographie où l'on saisit la vie dans un mouvement récapitulatif, mais, qu'elle comporte des aspirations intérieures, dévoilant les secrets de l'âme de la narratrice et transformant la narration en monologue intérieur. Tout cela transpose l'écriture d'un espace autobiographique à un espace intime, intérieur. Nous assistons donc à un glissement de l'écriture vers une sorte de journal intime comme nous l'avons explicité plus haut.

Ainsi, nous pouvons dire que ce roman, bien que classé dans le genre épistolaire nous interpelle par la transgression de ce genre par son auteure qui aspire d'après elle à : « *donner à l'œuvre un visage humain* ». ¹⁸⁰ Nous pouvons également comprendre que par cette transgression, elle prétend que désormais les femmes sont prêtes à franchir le seuil des interdits et tabous qui les ont noyées dans une spirale sans issue.

Mariama BA expose donc le processus d'écriture comme une arme. De la sorte, l'écriture constitue le premier élément que l'on peut considérer comme féministe. Elle permet aussi de combattre l'incompréhension d'une société patriarcale grâce à l'apport de la contribution féminine au corpus littéraire. Elle introduit une certaine modernité en mettant en scène des protagonistes femmes différentes des stéréotypes dictés par les mœurs. De plus, en utilisant le jeu épistolaire, elle illustre ses idées sur le rôle de l'écriture.

Comme nous l'avons vu précédemment, les Sénégalaises sont séquestrées dans bien des cas. Leur position ne leur laisse que très peu d'espoir d'émancipation. Elles ont bien moins accès à l'éducation que les hommes, ce qui les cloisonne dans une position sociale dépendante de leur mari ou d'une autre figure patriarcale. L'accès à la culture et par là à l'écriture constitue déjà une prouesse pour Mariama BA, et aussi pour son protagoniste Ramatoulaye. Leur acte d'écrire, et ainsi de dévoiler leur vie au grand jour, peut alors être associé à l'intention de laisser une trace pour les générations futures, et de ne pas laisser dans l'oubli leurs revendications. Cette écriture de mémoire se constate aussi chez la féministe

¹⁸⁰ Interview de Mariama BA, par Alioune Touré DIA, publié dans, *Amina BA*, en Novembre 1979.

Assia DJEBAR qui affirme dans son roman *Ses voix qui m'assiègent que* : «*Ecrire c'est tenter désormais de fixer, de rêver, de maintenir un ciel de mémoire.* ».¹⁸¹

De plus, BA à travers son personnage Ramatoulaye, met au premier plan et expose à la vue de tous les torts que les femmes subissent. Elle ne laisse plus les gens, femmes ou hommes, demeurer aveugles à leur condition. Elle révèle aux yeux de tous l'inacceptable. L'acte d'écrire trouve alors sa justification. Hélène CIXOUS affirme concernant l'acte d'écriture que :

*« Quand tu as tout perdu, plus de chemin, plus de sens, plus de signe fixe, plus de sol, plus de pensée qui résiste à une autre pensée, quand tu es perdue, hors de toi, et que tu continues à te perdre, quand tu deviens le mouvement affolant de te perdre, alors, c'est par là, de là, où tu es trame déchiquetée, chair qui laisse passer l'étrange, être sans défense, sans résistance, sans barre, sans peau, tout engouffrée d'autre, c'est dans ces temps haletants que des Ecritures te traversent, tu es parcourue par des chants d'une pureté inouïe, car ils ne s'adressent à personne, ils jaillissent, ils sourdent, hors des gorges de tes habitants inconnues ce sont des cris que la mort et la vie jettent en se combattant »*¹⁸².

L'écriture se place alors comme un acte de naissance qui engendre et accouche dans la douleur d'un nouvel être. Assia DJEBAR affirme que :

*« Ecrire, serait prendre conscience de se situer dans le chevauchement constant d'une frontière dangereuse, fluctuante, incertaine : une inscription de l'infranchissable malgré soi ou en dépit de soi, et qu'il faut tout de même dépasser »*¹⁸³.

Les écrivaines ont largement contribué à la révolte des femmes et à l'affirmation de leur personnalité, par leur talent et leur savoir-faire, elles furent et demeurent des figures de proue d'un combat historique. Les mots écrits permettent à Ramatoulaye de vivre, de se libérer de son enveloppe, de sa condition, elle ne renonce pas au combat qu'elle a mené tel qu'en témoignent les dernières pages de sa lettre :

¹⁸¹ DJEBAR, Assia. *op.cit.*, p. 209.

¹⁸² CIXOUS, Hélène, *La venue à l'écriture*, Paris, Union Générale d'Édition, 1977, p. 44.

¹⁸³ DJEBAR, Assia, *op.cit.*, p.209.

« *Le mot bonheur recouvre bien quelque chose, n'est-ce pas ? J'irai à sa recherche. Tant pis pour moi si j'ai encore à t'écrire une si longue lettre* »¹⁸⁴.

Ainsi nous nous percevons que la rédaction de cette lettre a un certain rôle salutaire pour Ramatoulaye. Elle insiste par la même occasion que le fait qu'une autre rédaction pourrait suivre, si elle en ressentait le besoin. Aussi, grâce à l'utilisation de l'hyperbole'' Si'' qui nous amène à comprendre que tant que cette souffrance des femmes ne cessera point, cette lettre continuera toujours à s'écrire.

A travers l'écriture, Mariama BA a ainsi redonné naissance à la femme africaine, elle lui donne la parole qu'elle arrache avec force, pour franchir le pas de la modernité, la femme renaît, tel un phénix, de ses cendres. Désormais rien ne retient la femme écrivain de faire entendre son cri de femme révoltée et de créer son nouveau statut de femme libre et émancipée à travers l'écrit. Nawal EL SAADAWI écrivaine et féministe égyptienne dit à ce sujet que :

« *Je continuerai à écrire. J'écrirai même s'ils m'enterrent. J'écrirai sur les murs s'ils me confisquent crayons et papiers. J'écrirai par terre, sur le soleil et sur la lune...L'impossible ne fait pas partie de ma vie.* »¹⁸⁵.

Par cette étude nous pouvons conclure que, le roman *Une si longue lettre*, a dépeint les portraits de femmes opprimées, mais qui ont réussi grâce à l'écriture à mettre fin à cette oppression en transperçant le silence refoulé depuis trop longtemps et parvenir enfin à se faire entendre. Ramatoulaye, a fini par écrire son propre scénario révolutionnaire, et l'écriture lui a permis de mener sa propre révolution intérieure et extérieure pour trouver ainsi sa voix et sa voie et réussir à renaître de sa plume. L'écriture devient une arme pacifique qui permet de combattre toute forme d'injustice, une arme au service de l'émancipation. Mariama BA a ouvert les portes aux autres femmes écrivaines pour continuer le combat pour la libération de la femme. En suivant sa trace, rien ne retient la femme de s'écrire et de dire l'indicible pour donner la voix aux sans voix. L'écriture représente donc pour la femme un outil d'émancipation et de renaissance.

¹⁸⁴ BA, Mariama, *Une si longue lettre*, op.cit., p.165.

¹⁸⁵ EL SAADAWI, Nawal. *Mémoires de la prison des femmes*, (Trad. Magda WASSEF) Paris, Le Serpent à Plumes, 2002, p.94.

CONCLUSION

En abordant le sujet de la femme africaine, nous nous sommes appuyées sur le roman *Une si longue lettre* de Mariama BA¹⁸⁶ comme source d'information sur la femme, sur son rôle au foyer et au sein de la société, sur ses conditions de vie et sur la relation homme/femme.

Afin d'appuyer notre recherche, nous avons fait appel à deux théoriciennes féministes Assia DJEBAR avec son ouvrage *Ces voix qui m'assiègent*¹⁸⁷ et Simone DE BEAUVOIR avec son essai *Le deuxième sexe*¹⁸⁸. A travers elles, nous sommes parvenues à constater que le problème de la condition des femmes réduit à des archétypes ne se limite pas uniquement aux sociétés noires africaines, mais, qu'au contraire, celui-ci se rencontre également dans d'autres sociétés bien que le contexte soit différent.

Le premier chapitre est centré tout d'abord sur l'éclosion de la littérature féminine noire africaine d'expression française qui a révélé les obstacles et les facteurs qui ont influencé négativement le développement de cette littérature avant les indépendances. Il a fallu attendre le milieu des années 1970 pour que les femmes atteignent le champ littéraire qui a été longtemps considéré comme la propriété réservée aux hommes. Elles veulent témoigner elles-mêmes de leur condition en dénonçant toutes formes d'oppression qui les ont assujetties notamment, la polygamie qui est le thème majeur de leurs œuvres.

Nous avons également fait un bref aperçu sur l'évolution du mouvement féministe et l'introduction de la théorie du genre dans leur combat qui prône l'égalité des sexes, en signalant l'impact positif qu'ils ont eu sur les femmes et leur contribution dans leur prise de conscience, ainsi ces dernières se donnent pour mission d'abolir les inégalités sociales et revendiquent une égalité absolue avec l'homme.

Contrairement au féminisme occidental, le féminisme africain comme il a été défini, aspire à d'autres objectifs qui favorisent primordialement une alliance des deux sexes, comme le roman *Une si longue lettre* qui est dédié : « *Aux femmes et aux hommes de bonne volonté.* »¹⁸⁹

Ensuite, après avoir étudié le statut de la femme dans *Une si longue lettre*, nous avons constaté que son rôle était limité. Dès son adolescence, elle est initiée aux vertus du mariage

¹⁸⁶BA, Mariama. *Une si longue lettre*, Dakar, Groupe, Privat/ Le Rocher, 2005.

¹⁸⁷DJEBAR, Assia. *Ces voix qui m'assiègent*, Paris, Albin Michel, 1999.

¹⁸⁸BEAUVOIR, Simone. *Le deuxième sexe I*, Paris, Edition du Club France Loisirs, 1999.

- *Le deuxième sexe II*, Paris, Gallimard, 1949.

¹⁸⁹BA, Mariama. *Une si longue lettre*, *op.cit.*, p.09.

et aux fonctions domestiques où l'instruction n'a guère sa place. Tels sont les cas de Binetou et de la petite Nabou, contraintes de satisfaire l'égoïsme de leur mère. Une fois épouse et mère, les besoins des maris doivent être assouvis sans protestation, elles doivent également assurer une éducation traditionnelle à leurs enfants, mais, dans le cas de Ramatoulaye nous constatons que son accès au savoir lui a permis de se détacher de l'éducation archaïque en poussant ses enfants vers le chemin de la culture et de la connaissance.

Ce sont ces exemples d'archétypes que la société veille à perpétuer en léguant cette fonction aux vieilles femmes, gardiennes du terroir, qui, privées de leurs facultés à procréer, se voient acquérir le pouvoir gérontocratique qui les hisse au même pied d'égalité que l'homme.

A cet effet, nous constatons que les femmes ne sont pas uniquement victimes mais aussi complices du système : « *A moitié victime, à moitié complice comme tout le monde.* »¹⁹⁰ affirme SARTRE.

Dans le second chapitre, nous avons en premier lieu, démontré que la polygamie est le principal fléau que les femmes ont vite voulu dénoncer, en raison des impacts négatifs qui se sont répercutés sur elles et sur leurs enfants.

Certes, la polygamie est une institution qui a toujours existé en Afrique, les africains avaient pratiqué la polygamie comme un système du mariage qui faisait partie de la tradition africaine. La critique de la polygamie trouve un écho fort dans l'œuvre étudiée. L'auteur montre que les motivations pour la polygamie ont changé, les hommes se cachent derrière cette pratique pour justifier leur instinct sexuel, tels les cas de Moudou FALL, Mawdo BA et Samba DIACK. Pour comprendre leur geste, nous avons fait référence aux travaux de FREUD¹⁹¹ sur les pulsions et le principe de réalité, ainsi qu'aux travaux de SCHOPENHAUER¹⁹² sur le rapport du désir au besoin et au manque.

Bien que ces trois polygames dans cette œuvre aient leur logique pour justifier la polygamie, il faut aussi constater que ces hommes par leurs actions ont provoqué le malheur et la ruine de leur premier foyer conjugal. Ils invoquent la tradition et la religion pour se justifier. Effectivement, la religion islamique légitime quatre femmes, mais avec le

¹⁹⁰SARTRE, Jean-Paul. *Les mains sales*, Paris, Gallimard, 1948.

¹⁹¹ FREUD, Sigmund. *Pulsions et destins des pulsions*, (1915), Paris, Payot, 2010.

- *La perte de la réalité dans la névrose et la psychose*, Paris, Gallimard, 1924.

¹⁹² SCHOPENHAUER, Arthur. *Le monde comme volonté et comme représentation*, éd, P.U.F.,1992.

consentement de la première épouse, mais, dans le cas de Ramatoulaye ces exigences n'ont pas été respectées.

La polygamie est donc symbole de l'humiliation de la femme et de la destruction de l'avenir des enfants.

En outre, la polygamie est l'une des causes ayant contribué à la conscientisation de la femme qui ne veut plus incarner l'image du sexe faible, mais celle d'une femme révoltée comme nous l'avons vu avec les cas d'Aissatou et de Ramatoulaye, la première a choisi le divorce, rompant avec le système, la seconde trouve refuge dans l'écriture, en faisant de la plume l'arme qui lui permettra de lutter contre l'arrogante domination. Elle témoigne que le combat ne fait que commencer, la lutte continue, elle passe le relais à la nouvelle génération, qui ne veut plus être piétinée par le poids écrasant des traditions, désormais, les clés du progrès sont entre leur main, comme nous l'avons signalé avec la génération de Daba, Aissatou l'homonyme, Ibrahima SALL et Abou. Ces derniers ne veulent plus reproduire des archétypes forgés par la société, ils veulent que les hommes et les femmes se réconcilient et s'unissent pour abolir les différences sexistes.

A cet effet, nous constatons que les femmes ne renvoient plus l'image d'éternel mineur, mais une image de femmes prêtes à transgresser toutes les lois les ayant freinées dans leur émancipation.

Dans notre ultime chapitre, nous avons signalé que les solutions que la romancière propose à la femme à la recherche de son individualité, réside dans l'instruction, car celle-ci lui permet de se démarquer de la collectivité pour gagner son indépendance. En effet, Ramatoulaye profite des quarante jours de deuil pour s'isoler et concrétiser ses pensées par l'écrit sans interférences externes, qui infecteraient celles-ci.

Ainsi, grâce à l'instruction, la femme peut assurer ses droits à la vie intellectuelle, sociale et professionnelle, elle peut aussi être capable de prendre des décisions importantes, voire sur la question du mariage et de la polygamie. Quand les femmes sont éduquées, elles peuvent ouvrir des portes, des horizons nouveaux, grâce à l'instruction, grâce au travail, elles tiennent une bonne partie de leur destin en main. Comme l'affirme Aminata SOW-FALL :

« La clé est entre les mains des femmes, si elles sont éduquées, instruites, elles peuvent prendre leur destin en main. Ce sont des femmes qui doivent avoir la force de refuser »¹⁹³.

En outre, nous avons pu également comprendre que l'écriture est un catalyseur de l'émancipation de la femme, qui lui a permis de trouver sa voix et sa voie. Dans le cas de notre corpus, c'est à travers l'épistolaire que BA, parvient à donner écho à ses revendications, elle utilise le "je" comme marque d'affirmation de soi, en s'exprimant contre l'infidélité, contre la polygamie, contre le système des castes et le pouvoir de la gérontocratie.

Ainsi, l'écriture joue un rôle fondamental chez la narratrice, car elle lui a permis de survivre à des épreuves difficiles : la polygamie et le veuvage.

Nous pouvons dire que, Mariama BA a donc été une figure féminine importante, bien au-delà de la simple représentation des femmes et de leur place dans la société africaine. Elle fut une femme écrivain engagée et affirmant les droits de la femme, qui ne doit plus être passive face à l'homme, mais qui doit être décidée à combattre l'hégémonie masculine. Elle se bat pour l'épanouissement des femmes qui ont trop longtemps souffert et qui souffrent encore de l'amputation de leurs libertés.

En guise de conclusion, nous voudrions souligner que l'analyse pour laquelle nous avons opté n'a pas la prétention d'être exhaustive, elle mériterait d'être élargie à d'autres questionnements dans de futurs travaux qui effectueront une analyse comparative entre la littérature féminine négro-africaine et la littérature féminine algérienne, étant donné que, bien que les cultures soient différentes, le combat mené par les femmes prône l'émancipation de celles-ci.

¹⁹³Interview de SOW FALL Aminata par Kembe MILOLO, publié dans *L'image de la femme chez les romancières de l'Afrique francophone*, en 1986.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

I-Corpus :

- BA, Mariama, *Une si longue lettre*, Dakar, Groupe Privat/ Le Rocher, 2005.

II- Ouvrages théoriques :

- ASHKROFT Bill, GRIFFITHS Gareth et TIFFIN Helen, *L'empire vous répond, théorie et pratique des littératures postcoloniales*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2012.
- BHABHA, Homi, *Les lieux de la culture, Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007 (trad. de *The Location of Culture*), 1994.
- CIXOUS, Hélène, *La venue à l'écriture*, Paris, Union Générale d'Édition, 1977.
- DESCARTES, René. *Discours de la méthode*, 1641.
- DJEBAR, Assia, *Ces voix qui m'assiègent*, Paris, Albin Michel, 1999.
- DOOH-BUNYA, Lydie, *La brise du jour*, Cameroun, CLE, 1977.
- DORLIN, Elsa, *Sexe, genre et sexualité*, Paris, PUF, 2008.
- DURKHEIM, David Emile, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2004.
- EL SAADAWI, Nawal, *Mémoires de la prison des femmes*, (Trad. Magda WASSEF) Paris, Le Serpent à Plumes, 2002.
- FREUD, Sigmund, *Pulsions et destins des pulsions*, (1915), Paris, Payot, 2010.
-*La perte de la réalité dans la névrose et la psychose*, Paris, Gallimard, 1924.
- GUSDORF, Georges, *Les écritures du moi : Ligne de vie I*, Edition Odile Jacob, 1991.
- HERZBERGER-FOFANA, Pierrette, *Littérature féminine francophone d'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- JUNG, Carl Gustave, *Types psychologiques*, Edition George, 1977, (Trad. Yves Le Laye), 2005.
- KANE, Cheikh Hamidou, *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliards, 1961.
- KATEB, Yacine, *J'ai vu l'étoile qui n'a brillé qu'une fois*, Le Monde, Paris, 1984.
-*L'œuvre en fragments*, Paris, Sindbad, 1986.

- KESTELOOT, Lylian : *Anthologie Négro-africaine : Panorama critique des prosateurs, poètes et dramaturges noirs du XXème siècle*, Verviers(Belgique), Marabout Université, 1967.
- KOUROUMA, Ahmadou, *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1968.
- LACOSTE-DUJARDIN, Camille, *Des mères contre les femmes, maternité et patriarcat au Maghreb*. Paris, la Découverte, 1989.
- MERNISSI, Fatima, *rêves de femmes : une enfance au Harem, éd.*, Tierce, 1983.
- MEDOUNE, Gueye, *Aminata Sow-Fall: Oralité et société dans l'œuvre romanesque*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- MIDIOHOUAN, Guy Ossito, *L'idéologie dans la littérature négro africaine d'expression française*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- MILOLO, Kembe, *L'image de la femme chez les romancières de l'Afrique noire francophone*, Editions Universitaires Fribourg, Suisse, 1986.
- OAKLEY, Ann, *Sex, Gender and Society*, Tempel Smith, 1972, Gower, Londres, 1985.
- RENARD, Jules, *Leçons d'écriture et de lecture*, Journal, 13 avril, 1895, réédité aux Edition du Sonneur, Paris, 2009.
- SAID, Edward, *Réflexions sur l'exil*, Paris, Actes Sud, 2008.
- SARTRE, Jean-Paul, *Les mains sales*, Paris, Gallimard, 1948.
- SCHOPENHAUER, Arthur, *Le monde comme volonté et comme représentation*, Ed, P.U.F., 1992.
- SIMMEL, George, *Philosophie de la modernité 1 : La femme, la ville, l'individualisme*, Payot, 1988.
- SEMBENE, Ousmane, *Les bouts de bois de Dieu*, Paris, Le livre contemporain, 1960.
- SENGHOR, Léopold Sédar, *Chant d'ombre*, Poèmes, Le Seuil, 1945.
- SOW FALL, Aminata, *La grève des battù*, Nouvelles éditions africaines, 1979.
- VERSINI, Laurent, *Le roman épistolaire*, P.U.F., 1979.
- WOOLF, Virginia, *Mrs Dalloway*, (Trad. Simone David), Stock, 1929.

III-Essais:

- DE BEAUVOIR, Simone, *Le deuxième sexe I*, Paris, Edition du Club France Loisirs, 1990
-Le deuxième sexe II, Paris, Gallimard, 1949.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorti, *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, 2009.

IV- Articles:

- BA, Mariama. “*La fonction politique des littératures africaines écrites.*” In : *Ecriture française*, N° 47, Dakar, 1981
- CESAIRE, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, in : *Volonté*, N°20, Paris, 1939.
- DRAME, Mansour, “*L'émergence d'une écriture féministe au Sénégal et au Québec*”, *Ethiopiennes*, N° 74, 2005.
- EMECHETA, Buchi, « *Feminist with a small 'f'. Criticism and Ideology: Second African Writers* » in : *Conference*, Stockholm, 1986.
- GALLIMORE RANGIRA, Béatrice, « *écriture féministe ? Ecriture féminine ? Les écrivaines francophones de l'Afrique subsaharienne face au regard du lecteur/critique* » In : *Etudes françaises*, vol.37.n°2, 2001.
- GREENSON, Ralph et STOLLER, Robert « *On homosexuality and gender identity* », *International Journal of Psychoanalysis*, n° 45, .1964
- LY, Thierno, *L'émancipation de la femme, le cas d'une si longue lettre de mariamaba*, Quai des arts, Saint-Louis, in : *Overbolg*, 26 avril, 2006.
- MONEY, John, « *Hermaphroditism, gender and precocity in hyperadrenocorticism: psychologic findings* », *Bull Johns Hopkins Hosp.*, vol. 96, n° 6, .1955
- OJO-ADE, Femi, « *Still a Victim? Mariama Bâ's Une si longue lettre* », in : *African Literature Today*, N° 12, 1982.

V- Thèses:

- MAIGA TOURE, Zalia, *Les femmes face aux traditions dans les littératures et cinémas contemporains de l'Afrique francophone*, The university of Arizona, 2010.
- IRIGARAY, Luce, *Spéculum. De l'autre femme*. Les éditions de Minuit. Paris, 1974.

- MEILLASSOUX, Claude, *Femme, greniers et capitaux*. Paris, Maspero, 1975.

VI- Biblioweb :

- <https://paris-luttes.info/petite-histoire-du-feminisme> Consulté le 17-07-2015.
- <http://www.adequations.org/spip.php?article1515> Consulté le 17-07-2015.
- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/phallocratie/60104> Consulté le 10-08-2015.
- <http://dx.doi.org/10.4314/og.v9i1.3> Consulté le 28-08-2015.
- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/arch%C3%A9type/5034> Consulté le 17-09-2015.
- www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/ Consulté le 19-09-2015.
- https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=CM_088_0131 Consulté le 26-09-2015.
- www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/mise-en-abyme.php Consulté le 11-10-2015.

atières

TABLE DES MATIERES

Introduction	01
Chapitre I : Présentation de la littérature féminine noire africaine et de la condition féminine :	
I-1 Ecllosion de la littérature féminine noire africaine... ..	06
I-2 Le statut de la femme dans une société traditionnelle.....	14
I-3 Gérontocratie féminine dans une société traditionnelle	22
Chapitre II : La nécessité de l'émancipation :	
II-1 Homme, Femme et sexualité.....	29
II-2 De la soumission à la transgression	35
II-3 Rupture avec le système.....	43
Chapitre III : A la quête de l'individu (alité) :	
III-1 De l'affirmation de soi à l'individu (alité).....	50
III-2 L'écriture, outil d'émancipation et de renaissance	55
Conclusion	66
Bibliographie	